RAPPORT DU FORUM LOCAL 2022 SAINT-BONAVENTURE

RÉDIGÉ PAR

Gisèle Denoncourt, présidente du COLOC et chargée de projet

Marie-Soleil Gilbert, chargée de projet

GRAPHISME PAR

Bianca Design

Déposé le 20 juillet 2022

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE 3

MOT DU COLOC ET OBJECTIFS DU FORUM 4

DÉROULEMENT DU FORUM - HORAIRE 5

STATISTIQUES SUR LES PARTICIPANTS AU FORUM ET SUR LES RÉPONDANTS AU SONDAGE EN LIGNE 6

CONTENU DU FORUM - PORTRAIT - CONSTATS - RECOMMANDATIONS
Présentation par volet

1. Volet vitalité et attraction 15
2. Volet social 25
3. Volet territoire et environnement 29
4. Volet développement résidentiel et économique 33
5. Volet sécurité civile et routière 37
6. Volet communication et gouvernance participative 40

CONCLUSION - RECOMMANDATIONS MAJEURES ET RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES PAR VOLET 47

ANNEXES 48

LISTES

1. Les participants 49
2. Les entreprises du milieu 50
3. Les animateurs et secrétaires d'atelier et aide bénévole 51

Promotion et communications- Outils développés 53

Consultations antérieures - Résumés 56

Photos 60

Remerciements des partenaires et bénévoles 63

MOT DU MAIRE – GUY LAVOIE

Tel que promis, cette grande consultation publique a eu lieu le 23 avril 2022. Le comité organisateur fut heureux de constater l'intérêt des citoyens pour l'avenir de notre communauté.

Les participants se sont prononcés sur plusieurs enjeux municipaux. Une étape importante du processus est la compilation des résultats que vous retrouverez dans ce document. Maintenant que nous avons des données tangibles, le conseil pourra enclencher une planification stratégique. Selon les résultats, les élus pourront prioriser les projets à réaliser au cours des 4 ou 5 prochaines années.

En terminant, je veux remercier le comité organisateur et, particulièrement, les deux cheffes d'orchestre de cet important exercice démocratique, mesdames Gisèle Denoncourt et Marie-Soleil Gilbert.

Guy Lavoie, maire

LISTE DES ÉLUS MUNICIPAUX AU 23 AVRIL 2022

NOM	# DU POSTE
Lavoie Guy	Maire
Desmarais Yanick	1
Paulhus Raymond	2
Forcier Gilles	3
Jean Sylvie	4
Pepin Pierre	5
Belhumeur René	6

COMITÉ ORGANISATEUR DU FORUM

Roger Arpin, Gisèle Denoncourt, Sylvie Jean, Marie-Soleil Gilbert, Guy Lavoie, Stéphane Robert, René Belhumeur

MOT DU COLOC - GISÈLE DENONCOURT PRÉSIDENTE

Le monde municipal est en continuelle transformation et les défis y sont importants et nombreux. Les municipalités ont le devoir de réfléchir et d'agir sur divers aspects de nos vies pour notamment :

- offrir divers services de proximité en fonction de leurs champs de compétences,
- assurer une bonne qualité de vie à la population et répondre à ses besoins,
- protéger l'environnement,
- contrer les changements climatiques,
- protéger le patrimoine local tout en soutenant les citoyens à cet égard,
- donner accès à de l'eau potable de qualité et en quantité,
- proposer un développement résidentiel innovant et visionnaire,
- soutenir la culture, les loisirs et la vie communautaire,
- prévoir les catastrophes et les crises de tous genres.

Les municipalités doivent aujourd'hui réfléchir en mode « développement durable » et adopter des pratiques municipales modernes et branchées sur les citoyens. L'administration municipale gagne à s'imprégner de valeurs et de vision communes pour rester branchée à la communauté. Une municipalité ouverte, dynamique et en santé mise sur la participation de ses acteurs locaux, car son développement, sa vitalité et sa cohésion en sont grandement renforcés.

CE FORUM CITOYEN S'INSCRIT DANS UN PROCESSUS DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

« L'approche de développement local est un processus participatif de planification et d'intervention visant à concrétiser une vision à long terme de l'ensemble des activités de développement économique, social et environnemental du territoire et de la collectivité qui l'habite. » MAMH

Les élus ont la responsabilité de réfléchir au développement local. Les expertises, les compétences, les dynamiques, les enjeux et les ressources locales du milieu doivent être reconnus, car la communauté gagne à ce que les acteurs et les autres leaders du milieu participent, réfléchissent et contribuent au développement de leur municipalité.

En organisant ce forum local en collaboration avec le COLOC, les élus ont sollicité la participation citoyenne des Bonaventurains et des Bonaventuraines, par une démarche fondée sur une prise en charge du développement local, par et pour le milieu. Grâce à ce forum citoyen, les élus pourront orienter l'avenir de Saint-Bonaventure de façon éclairée et selon les intérêts de leur population. Cet exercice incite à définir et à préciser une vision à plus long terme du développement local, lequel permettra de prioriser, planifier, réaliser et soutenir diverses idées, suggestions et projets qui ont émergé de cette consultation, ou qui naîtront à la suite de celle-ci.

OBJECTIFS DU FORUM

- Mobiliser les citoyens et les élus pour faire le point et prendre connaissance du portrait de notre communauté (social, économique, etc.) ;
- Sonder les citoyens quant à certains projets d'avenir, et connaître leur vision du développement local :
  - Soumettre diverses idées de projets et recueillir des commentaires face à ceux-ci
  - Recueillir des suggestions et des idées de projets, et de développement plus largement.
- Éclairer les élus en vue d'établir des orientations, des priorités et des choix d'investissements ;
- Établir un plan d'action, à la suite du forum, basé sur une vision d'avenir partagée avec les citoyens ;
- Encourager et développer les communications entre les citoyens et les élus ;
- Favoriser la consultation et l'implication des citoyens et citoyennes.

Pour cette importante et première étape de consultation on peut dire mission accomplie. Maintenant, les élus ont la responsabilité de maintenir informés les citoyens en donnant suite à ce rapport duquel ils puiseront d'inspirants commentaires porteurs d'avenir.

Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

COLOC 2022 – LISTE DES ADMINISTRATEURS

Arpin	Roger
Brochu	Maurice
Denoncourt	Charles
Denoncourt	Gisèle

Dionne	Gilbert
Provencher	Claire
Trinque	Kevin
Robert	Stéphane

DÉROULEMENT – HORAIRE

Les grands sujets abordés lors du forum ont tous débuté par des présentations en plénière. Des portraits de situations appuyés de données statistiques ont été projetés à l'aide d'un diaporama. Ce diaporama était disponible sur le site web de la municipalité, et il est toujours possible de le consulter. Des discussions et des priorisations ont suivi dans les six ateliers dispersés dans la salle, lesquels étaient composés d'une douzaine de personnes, incluant un animateur ou une animatrice, et une personne agissant à la prise de notes. Un cahier d'animation a été conçu pour eux, et tous les participants avaient des feuilles pour y inscrire leurs commentaires, qu'ils pouvaient laisser aux organisateurs à la fin de la journée. Une compilation de leurs commentaires a été effectuée et remise aux élus dans un annexe. Diverses formes d'animation des ateliers ont été utilisées afin de dynamiser les échanges.

Les notes des secrétaires ont aussi été recueillies et ont fait partie de l'analyse des résultats et des recommandations de ce rapport.

Les résultats du sondage sont quant à eux illustrés par graphique dans le présent rapport. Au même titre que les cahiers des animateurs et secrétaires, les commentaires des citoyens ont été rassemblés dans un annexe joint électroniquement à ce rapport. Les données intégrales du sondage, à l'exception des coordonnées des participants, sont également disponible en pdf.

08 h 45 à 09 h 30	Accueil des participants – Café et grignotines
09 h 30 à 09 h 45	Introduction & déroulement de la journée
09 h 45 à 10 h 00	Présentation des compétences municipales, infrastructures & employés
10 h 00 à 10 h 45	Présentation du volet social – Travail en ateliers
10 h 45 à 12 h 00	Présentation du volet vitalité & attraction – Projets inspirants de la Municipalité de Saint-Camille – Travail en ateliers
12 h 00 à 12 h 45	Dîner
12 h 45 à 13 h 45	Présentation du volet territoire & environnement – Présentation du développement résidentiel & économique – Conférence inspirante de la CRECQ "Solutions *nature* pour faire face aux changements climatiques"
13 h 45 à 14 h 45	Ateliers territoire & environnement – Ateliers développement résidentiel & économique
14 h 45 à 15 h 15	Présentation du volet sécurité civile & routière – Travail en ateliers
15 h 15 à 15 h 45	Présentation du volet communication & gouvernance participative – Travail en ateliers
15 h 45 à 16 h 00	Mot de clôture – Suites du forum & remerciements
16 h 00 à 17 h 00	Cocktail

CE FORUM EST présenté par

COLOC

SAINT BONAVENTURE

STATISTIQUES SUR LES PARTICIPANTS AU FORUM ET SUR LES RÉPONDANTS DU SONDAGE EN LIGNE.

PARTICIPANTS AU FORUM DU 23 AVRIL 2022 : 72 PERSONNES

Propriétaires et représentants d'entreprise de Saint-Bonaventure parmi les participants

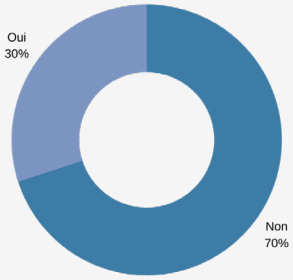

Sexe des participants

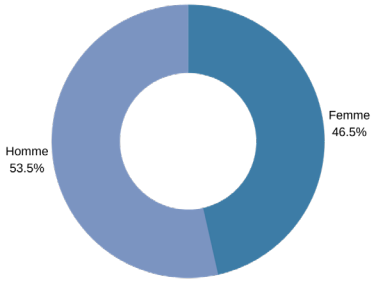

Âge des participants

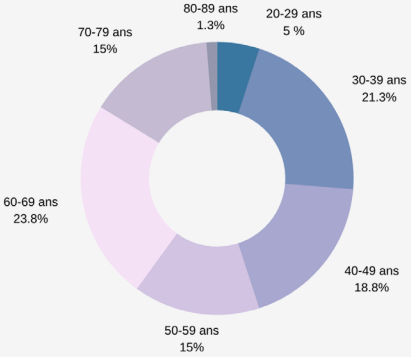

Bénévoles parmi les participants

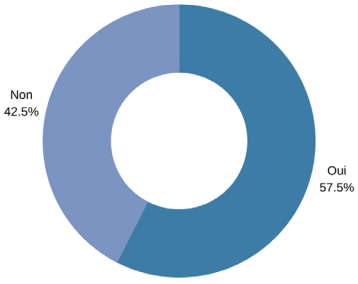

RÉPONDANTS AU SONDAGE EN LIGNE :

82 RÉPONDANTS DONT 40 N'ÉTAIENT PAS PRÉSENTS AU FORUM.

10 ÉLÈVES DE 4ÈME, 5ÈME ET 6ÈME ANNÉE ONT RÉPONDU À UN SONDAGE

126 PERSONNES AU TOTAL ONT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION

Q2 Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

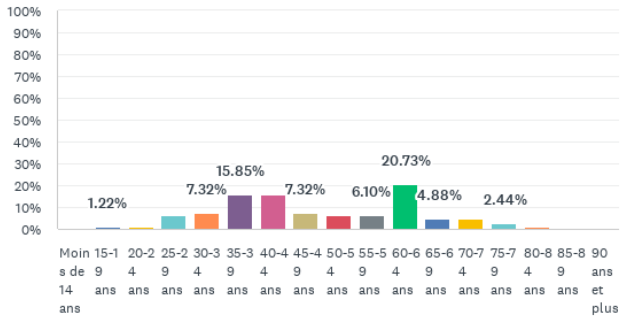

Q3 Identité de genre

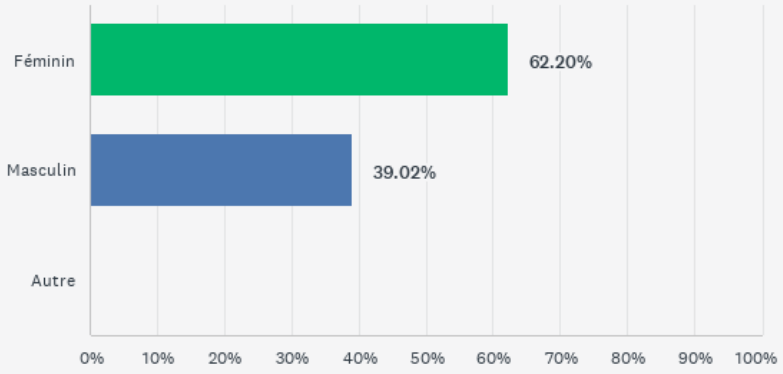

Q4 Veuillez indiquer laquelle de ces situations s'applique à vous.

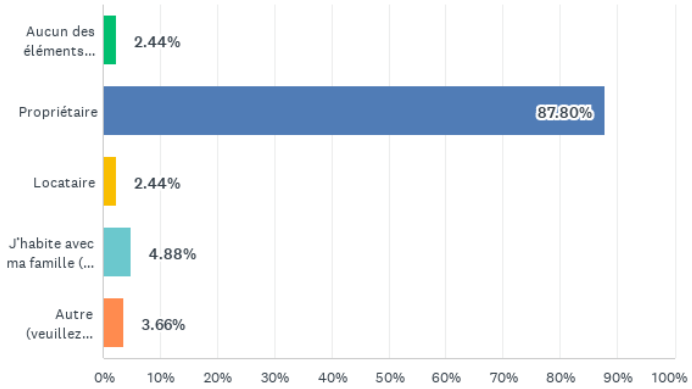

PORTRAIT DE SAINT-BONAVENTURE

La plupart des statistiques présentées dans ce rapport sont issues de données prélevées du recensement fédéral de 2016 ou de données provenant de la MRC de Drummond. Les données provenant du recensement de 2021 ont été publiées en juillet 2022, il a donc été impossible de les utiliser pour ce rapport. Voici toutefois un lien pour accéder au site de Statistiques Canada.

Portrait des 1086 Bonaventurains

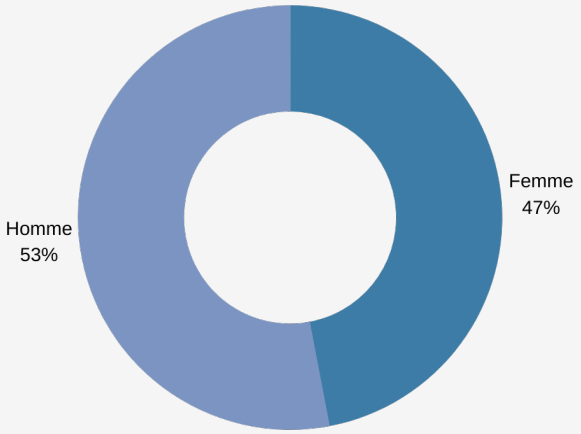

Âge des Bonaventurains en 2021

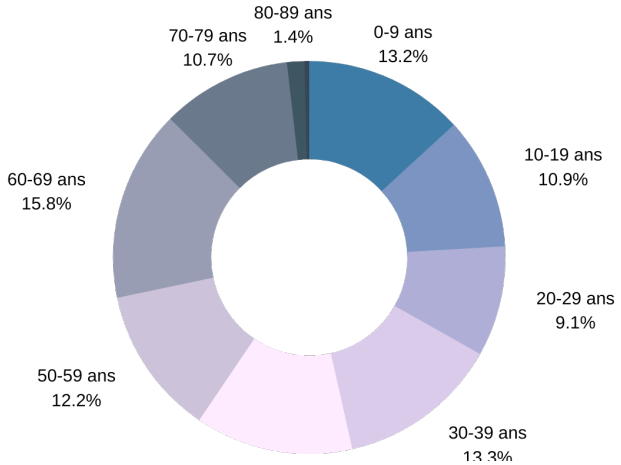

Âge des Bonaventurains en 2042

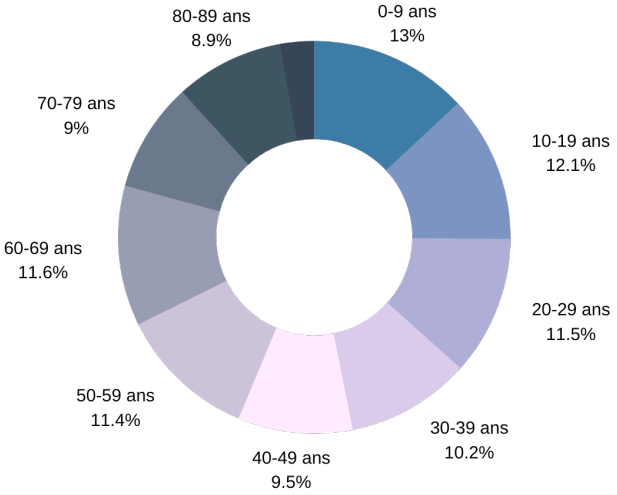

Type de familles

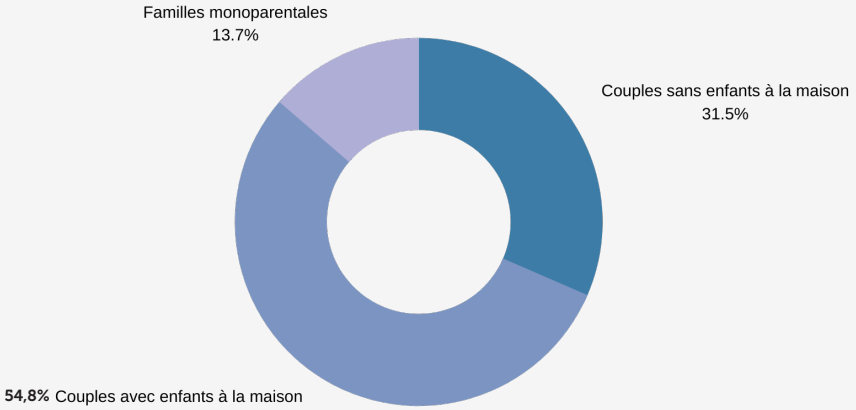

Revenus des ménages

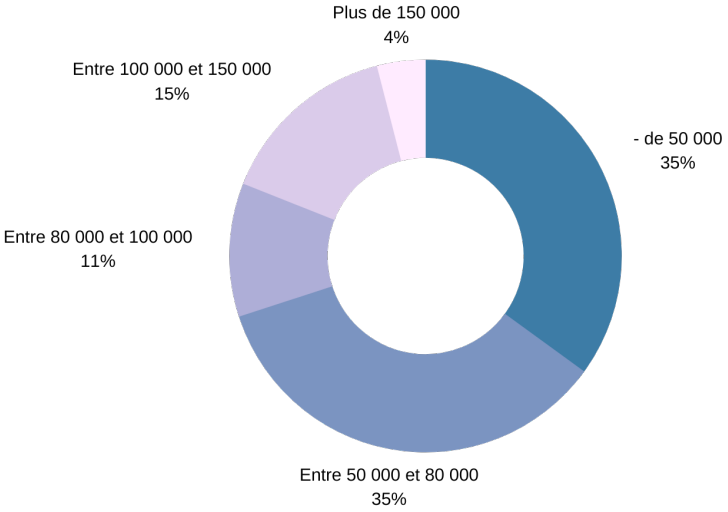

Profil des ménages

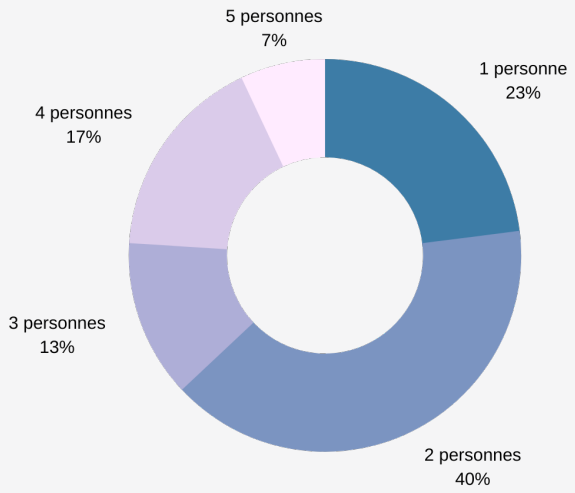

Taux de chômage

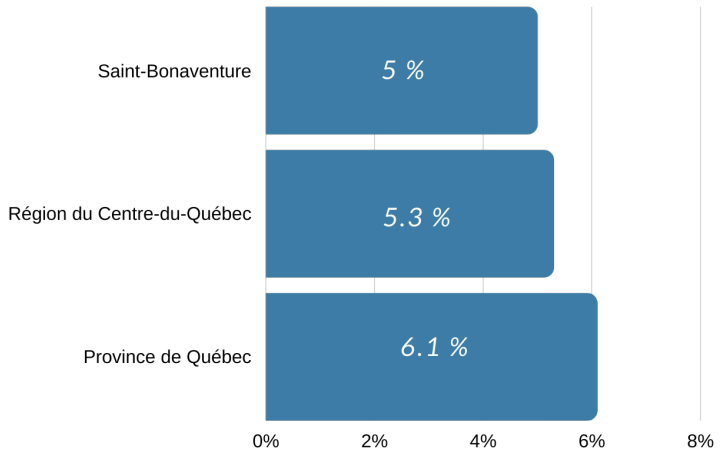

Portrait des travailleurs

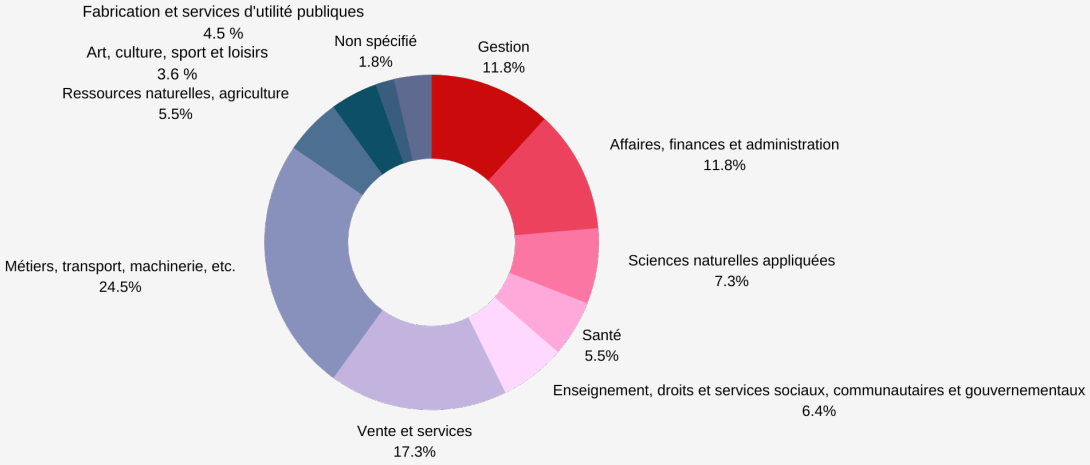

AU QUÉBEC

DONNÉES COMPARATIVES DU NIVEAU D'ÉDUCATION ENTRE LA POPULATION DE SAINT-BONAVENTURE ET LA PROVINCE DE QUÉBEC, EN 2016.

Figure 1

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut certificat, diplôme ou grade atteint et le sexe, Québec, 2016

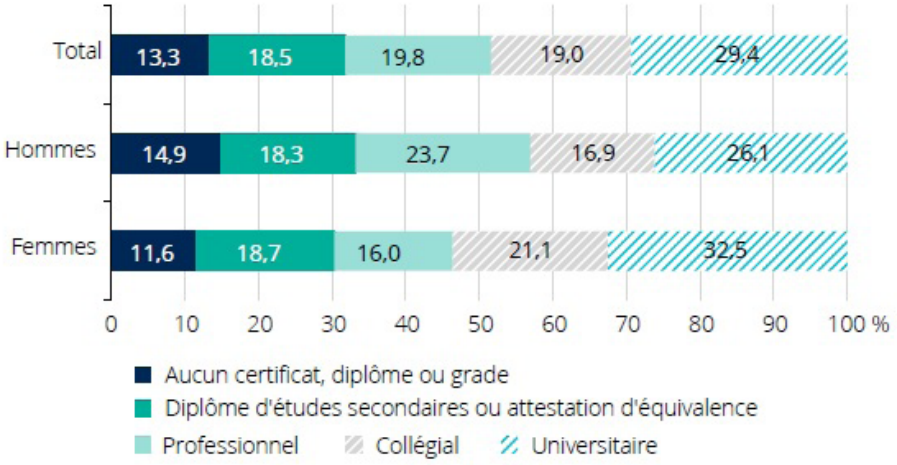

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

SAINT-BONAVENTURE

Niveau d'éducation

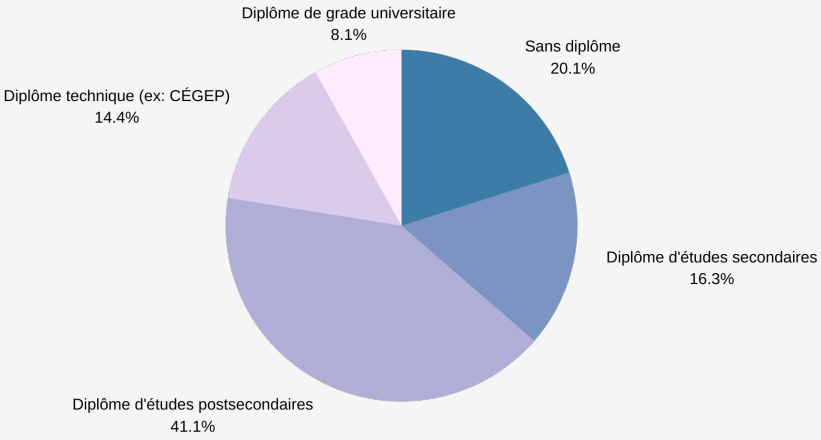

Proportion de propriétaires vs locataires

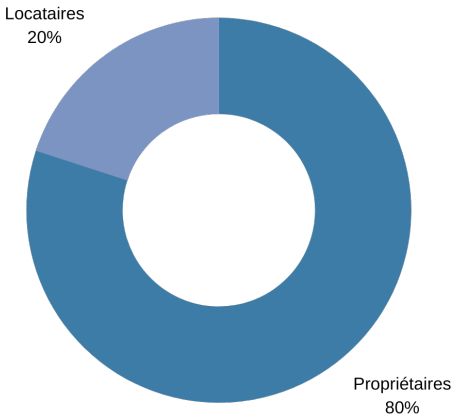

Types de travailleurs

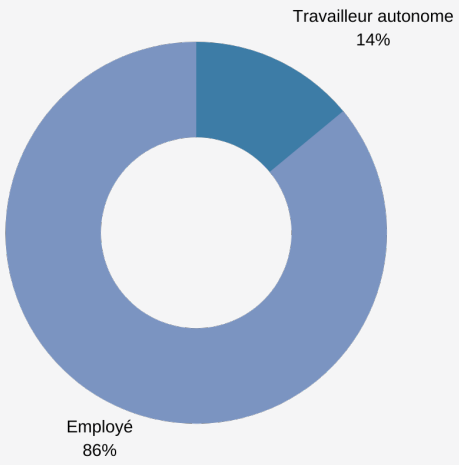

Mode de transport utilisé pour le travail

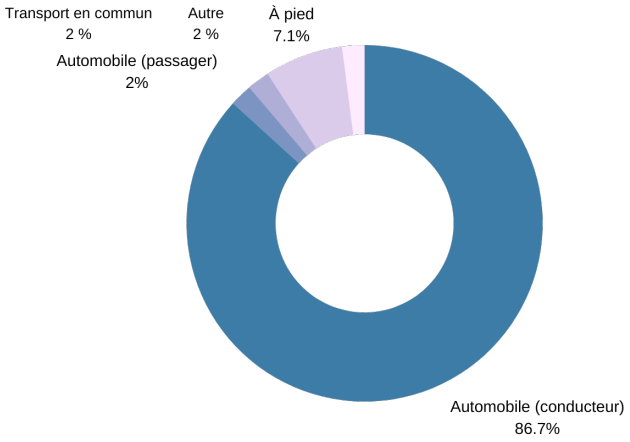

Durée du trajet | domicile-travail

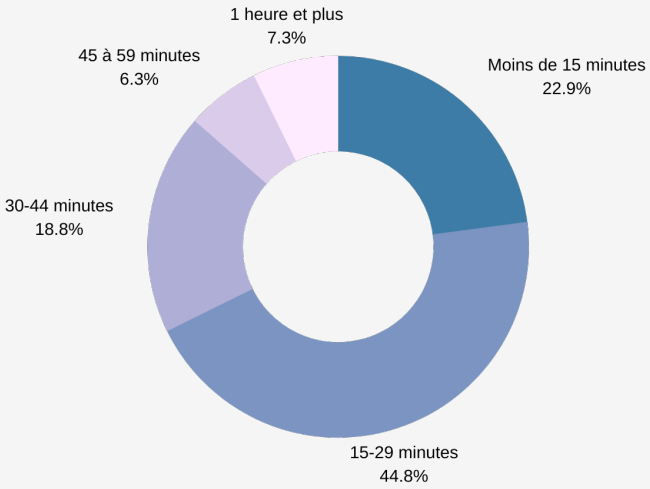

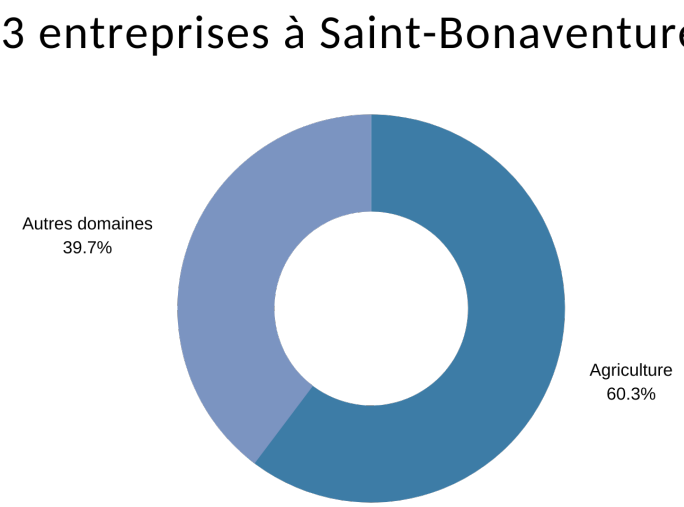

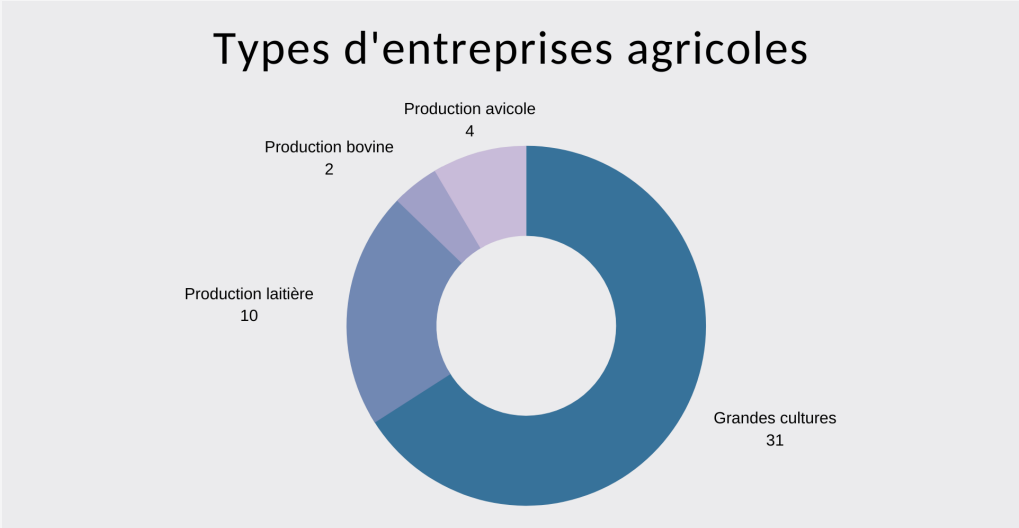

COUP D'ŒIL SUR LES PRODUCTEURS AGRICOLES DE CHEZ NOUS

Chez nous, à Saint-Bonaventure, seulement 11 fermes laitières subsistaient en 2020, alors qu'il y en avait 21 en 2006 et 88 en 1971. Le portrait est encore plus restreint pour les fermes laitières à proximité, alors qu'il ne reste que 5 fermes laitières à Saint-Pie-de-Guire et 2 à Saint-Guillaume.

Le nombre total d'entreprises agricoles pour la MRC de Drummond en 2020 était de 717 fermes. Voici un portrait sommaire de Saint-Bonaventure. *Notez que plusieurs fermes diversifient leurs types de production.*

SAINT-BONAVENTURE : 38 FERMES

- 31 déclarent faire de la production de grandes cultures (grains, maïs, soya, etc.)
- 11 déclarent faire de la production laitière
- 1 déclare faire de la production bovine
- 0 production porcine
- 5 déclarent faire de la production avicole (volaille – œufs – autruches)
- 5 déclarent faire de la production maraîchère (en champ ou en serre) et/ou des fruits et légumes de conserverie

Une liste des entreprises, commerces et fermes est jointe en annexe.

CONTENU DU FORUM PORTRAITS - CONSTATS RECOMMANDATIONS

VOLET VITALITÉ ET ATTRACTION

La vitalité d'une communauté repose sur plusieurs facteurs d'ordre social, économique, culturel, démographique, éducatif, entrepreneurial, etc. La vitalité et le dynamisme local trouvent leurs sources fondamentales dans l'ouverture du milieu, des élus et de l'administration locale à reconnaître et à accueillir le leadership local. Ce leadership local provient généralement des élus, des bénévoles et des entrepreneurs dans les petites municipalités. Permettre aux citoyens d'exprimer ce leadership offre du coup un soutien inestimable aux réflexions et aux efforts des élus qui souhaitent réaliser divers projets et initiatives visant l'amélioration de la qualité de vie dans leur communauté.

Au fil des décennies, Saint-Bonaventure a vu passer de nombreux leaders (simples citoyens, entrepreneurs et élus) qui ont contribué au bien-être des citoyens et à l'amélioration des infrastructures locales. Tous étaient guidés par des valeurs rassembleuses, un sentiment d'appartenance et une grande fierté envers leur communauté.

Beaucoup de ces personnes agissent à titre bénévole. D'ailleurs, les statistiques reliées au bénévolat à Saint-Bonaventure démontrent qu'il y a encore de nombreuses personnes qui s'impliquent dans notre communauté. Reconnaître et préserver cette richesse incroyable, est source de vitalité, d'activités, de nouveautés, de partage, d'écoute, d'initiatives, et de ciment qui nouent les citoyens les uns avec les autres.

STATISTIQUES SUR LE BÉNÉVOLAT À SAINT-BONAVENTURE

Ensemble des bénévoles	
Nombre de bénévoles/personnes impliquéss	315
Nombre de bénévoles différents impliqués	220
Genre des bénévoles	
Nombre d'hommes	87
Nombre de femmes	133
Tableau des statistiques sur les types de bénévoles	
Bénévole	164
Double bénévole	34
Triple bénévole	11
Super bénévole (4)	7
Super bénévole (5)	2
Super bénévole (6)	2
Nombre d'organismes, comités, associations, ligues	23

** Le terme bénévole implique les membres des organismes l'AFEAS et la Fabrique*

Listes des d'organismes, comités, associations, ligues et nombre de bénévoles de chacun entre 2019 et 2022	
Afeas	18
Bénévoles du Fest-Hiver	52
Bénévoles Fête nationale	54
Bénévole Jardinage - Bacs	1
Bibliothèque	19
Chorale	7
COLOC	11
Comité d'établissement de l'école	6
Comité de la guignolée	4
Comité de la Rivière aux Vaches	5
Comité des loisirs	15
Comité des loisirs Soccer	13
Comité des loisirs Pétanque	4
Comité du Bonaventurain	8
Comité embelissement	4
Comité environnement	7
Comité MADA (mun. Amie des aînés)	3
Comité- Matinées mères-enfants	5
Fabrique	37
OPP de l'école	19
Salon des artisans	8
Société des concerts sous le Campanile	13
Vestiaire de l'Afeas	2
Total	**315**

Attraction- Rétention

Afin que les citoyens demeurent dans la municipalité ou viennent s'y installer, il y a des « recettes » qui favorisent leur rétention ou leur attraction. Les éléments clés de ce succès se trouvent dans la vitalité du milieu, le sentiment d'appartenance, la qualité de vie et des relations dans la communauté, la coopération, l'ouverture, le sens des initiatives, le coût de la vie, etc.

Saint-Bonaventure recèle d'activités, d'événements et d'infrastructures contribuant au dynamisme local.

Voici un aperçu des activités, événements et lieux contribuant au dynamisme local.

- Fête de l'Halloween
- Fête de Noël
- Événement du Fest-Hiver
- Festivités de la Fête nationale et soirée de feu d'artifices

- Conférences diverses au Chalet Fafard
- Rencontres, conférences et ateliers à la bibliothèque (en plus des services réguliers)
- Boîte à lire sous l'allée d'arbres devant la salle multi (échanges et dons de livres)
- Salon des artisans
- Soirée des Jeudis en chansons avec la SSJBCQ
- Événements divers organisés par le comité de la Fabrique
- Activités variées organisées par le comité de l'OPP de l'école
- Activités sportives : volleyball, deck-hockey, hockey, patinage, soccer, pickleball, pétanque, balle lente, vélo, glissade d'eau, etc.

- Activités de l'Aféas
- Concerts sous le campanile avec des artistes renommés
- Activités et concerts de la chorale
- Animations au village pour les enfants par le groupe Caméléon
- Dons de petits arbres et de terreau, activité organisée par la municipalité
- Observation du passage des oies blanches et bernaches au Domaine du Bassin
- Paysage sublime de la rivière Saint-François et passage de la route verte dans le Bassin
- Tunnel d'arbres ou tunnel végétal dans le rang du Bassin
- Sentiers de marche et sentiers cyclables à proximité dans la Forêt Drummond . Accès direct au parc régional de la Forêt Drummond par le rang du Bassin
- Présences occasionnelles de camions de rue au village (queues de castor, nourriture rapide, crème glacée, etc.)
- Présences et interventions de notre équipe de service incendie
- Etc.

Voici une liste d'infrastructures, parcs, lieux et équipements contribuant au dynamisme local.

- Parc Patrick Lalime
- Parc intergénérationnel ou parc des petits écoliers devant l'école, comportant jeux et pergola
- Parc de jeux au parc Lalime
- Salle multifonctionnelle servant aussi de centre de crise
- Bibliothèque municipale derrière la salle multifonctionnelle
- Chalet communautaire Fafard et Frère
- Bâtisse nommée « Centre culturel » situé au parc Lalime abritant les locaux du vestiaire, les métiers de l'Afeas au 2e, une cuisinette, 2 toilettes et un local de rangement pour les loisirs, le Fest-Hiver, la Fête nationale et le camp de jour.
- Patinoires (grande et petite)
- Surface de deck-hockey avec abri de joueurs
- Terrain de soccer avec 2 abris pour joueurs, cabanon de rangement et estrades couvertes
- Terrain de balle avec cabanon pour marqueur et 2 abris de joueurs - Construction été 2022
- Terrains (2) de volleyball de plage avec équipement et estrades
- Terrain de pétanque et cabanon de rangement

- Bureau municipal, bâtiment sur la rue Principale
- Caserne des pompiers, salle du conseil et anciens locaux hébergeant le bureau municipal
- Garage municipal, avec tous les équipements et outils
- Abri central près du terrain de balle
- Bâtiment de deux toilettes publiques au parc Lalime
- Abri pour les casiers postaux au cœur du village
- Panneau d'affichage électronique pour annonces à l'entrée du village (changement en 2022)
- Panneaux (3) d'annonces de vitesse dans le village
- Panneau d'affichage en bois au coin de la rue Plante et de la rue Principale
- Bâtiment pour réserve d'eau du service incendie
- Bassins de décantation et équipements de traitement d'eaux usées
- Plusieurs véhicules, équipements, outillages

INDICE DE VITALITÉ ET PHÉNOMÈNE DE DÉVITALISATION

L'indice de vitalité économique de Saint-Bonaventure est de 6.25 et la municipalité se situe au 246e rang sur 1 162 municipalités au Québec. Cela la situe ainsi dans le 2e quintile (1er quintile étant le + favorisé et le 5e quintile étant le + défavorisé). Cet indice est établi en se basant sur le revenu moyen individuel des travailleurs locaux, soit 35 035 $, le taux de travailleurs parmi les 25-64 ans (89 %) et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur 5 ans (5,3 %).

Bien que Saint-Bonaventure se situe avantageusement sur l'échiquier de la vitalité, il n'en demeure pas moins nécessaire de rester vigilant et proactif pour contrer les nombreuses facettes de la dévitalisation, qui peuvent être sociales, économiques, démographiques, politiques, culturelles, etc. La vitalité d'une communauté, bien que basée sur plusieurs facteurs, peut se dégrader rapidement, et il devient plus difficile alors de la contrer. Mieux vaut prévenir que guérir.

CE SCHÉMA, ISSU DU RAPPORT SUR LES COMMUNAUTÉS DÉVITALISÉES DU MAMH, DÉFINIT LES FACTEURS DE DÉVITALISATION DES TERRITOIRES.

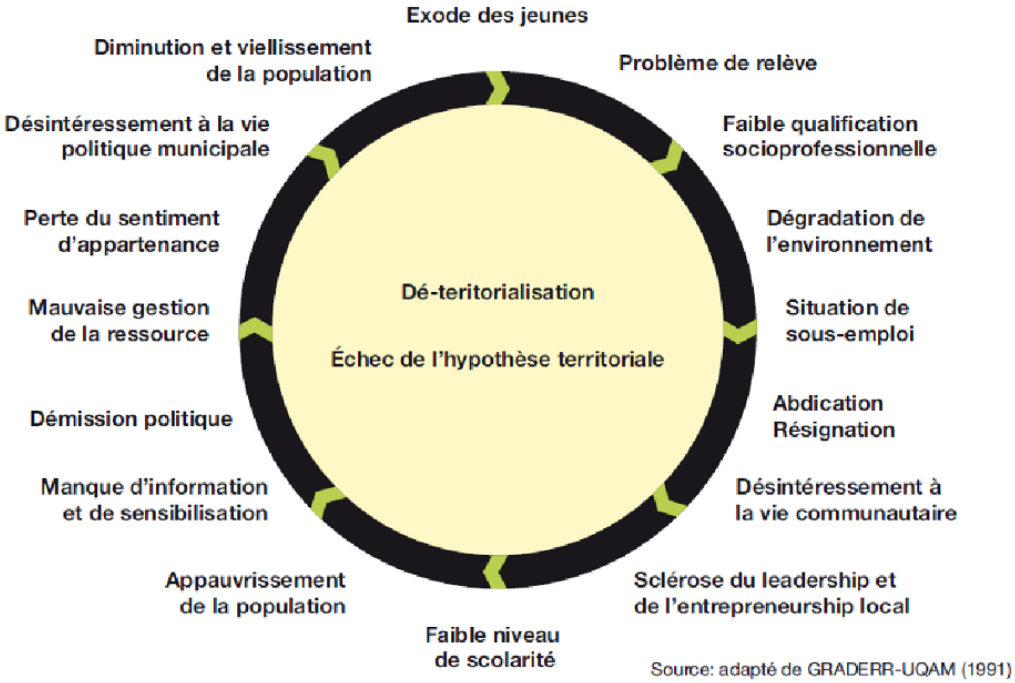

Source: adapté de GRADERR-UQAM (1991)

LES PRINCIPALES CAUSES DE DÉVITALISATION DES TERRITOIRES SONT ILLUSTRÉES DANS LE TABLEAU ICI-BAS. ELLES SONT ISSUES D'UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION, LE MAMH

Tableau IV – Structure des causes de dévitalisation

Nature	Provenance	
	Interne	Externe
Structurelle	• Faible leadership dans la communauté locale • Taux de scolarisation plus faible que la moyenne québécoise • Manque de ressources financières autonomes des municipalités • Vieillissement de la population et exode des jeunes	• Centralisation des services et des marchés • Contrôle extérieur des ressources et dépendance économique • Infrastructures déficientes • Transfert de responsabilités et sources de revenus • Urbanisation
Conjoncturelle	• Faibles concertation, mobilisation et leadership dans la communauté locale • Sentiment de fierté et d'appartenance locale en baisse • Perte d'emplois et augmentation du chômage • Perte de services de proximité	• Fermeture d'usine ou délocalisation • Fluctuation des marchés ou crise économique • Tendances de consommation

Note : *Les causes externes, sur lesquelles la Municipalité et la communauté ont moins de pouvoir d'agir, ne font pas l'objet de constats particuliers dans ce rapport, mais seulement d'une recommandation globale.*

Des communautés à revitaliser. Des défis pour le Québec. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2010.

CAUSES EXTERNES ET RECOMMANDATION GLOBALE

Il est essentiel que la Municipalité prenne conscience des causes externes susceptibles d'influencer sa vitalité locale, et qu'elle demeure vigilante et proactive face à celles-ci.

CAUSES, CONSTATS ET RECOMMANDATIONS POUR CONTRER LA DÉVITALISATION

Nature	Interne Causes fréquentes de dévitalisation au Québec	Constats pour Saint-Bonaventure	Recommandations
Causes Structurelles	**Lorsqu'il y a un faible leadership des dirigeants dans la municipalité locale**	Afin d'exercer un leadership, les dirigeants devraient préalablement définir leur vision et leurs objectifs de développement. Ceux-ci doivent tenir compte des besoins actuels et futurs de la communauté. Le forum réalisé démontre l'intérêt du conseil municipal à se doter d'une vision de développement commune pour Saint-Bonaventure. Les démarches de consultation citoyennes sont récentes et ne sont pas encore intégrées aux processus décisionnels municipaux. Il n'y a pas de plan d'actions connu et communiqué aux citoyens. Il n'y a pas eu de consultations citoyennes pour certains projets d'envergure (ex : salle multi, règlement sur le patrimoine immobilier, politique de location d'infrastructures locales…), les citoyens semblent surpris d'apprendre les décisions après coup. Ils sont donc peu mobilisés, écoutés et impliqués dans ces processus.	Définir la vision et les objectifs de développement de Saint-Bonaventure en poursuivant les actions et décisions vers une démarche de planification stratégique complète. Définir qui sont les acteurs et leaders susceptibles de mobiliser la population autour d'une vision commune de développement de projets à prioriser, et les impliquer tout au long de la démarche de planification. Former un comité de suivi du forum local et du processus de planification stratégique, composé des principaux leaders du milieu (directrice, maire, quelques élus, responsables d'associations, d'organismes, de comités, d'entreprises…). Mettre en place des procédures de suivis, de consultation et de communications internes et externes. Se faire accompagner par des experts en planification stratégique qui prendront en charge la suite du processus. Le comité devra s'impliquer dans toutes les démarches, mais une aide externe pourrait en faire la gestion. Utiliser les subventions disponibles, notamment à Emploi Québec. Développer une culture de consultation et de communication proactive avec les citoyens et les organismes du milieu. Plusieurs moyens et modèles existent à cet égard, et ce, même dans les petites municipalités.

Nature	Interne Causes fréquentes de dévitalisation au Québec	Constats pour Saint-Bonaventure	Recommandations
	Lorsque le taux de scolarisation moyen est plus faible que la moyenne québécoise	Le taux de scolarisation des Bonaventurains est plus faible que la moyenne québécoise.	Participer aux initiatives proposées par la TRECQ en matière de persévérance scolaire et proposer des interventions concrètes pour améliorer le taux de scolarisation à Saint-Bonaventure. Maintenir des liens avec la direction et le conseil d'établissement de l'école primaire afin de trouver des pistes d'amélioration et de dépistage.
	Lorsqu'il y a un manque de ressources financières autonomes dans les municipalités	Autres revenus ponctuels que les taxes foncières, subventions, etc.	Favoriser les collaborations et partenariats avec les organismes locaux pour l'obtention de subventions et contributions en lien avec les infrastructures, services et activités dans la communauté. Effectuer des vigies quant aux subventions possibles pour la Municipalité, mais aussi pour les projets et subventions que les OBNL pourraient recevoir pour contribuer au développement local. Étudier les sources de financement d'autres municipalités et développer des stratégies de financement.
	Lorsqu'il y a un important vieillissement de la population et une exode des jeunes	En 2041, 32 % de la population bonaventuraine sera composée d'aînés de 60 ans ou plus.	Voir les recommandations du volet développement résidentiel et économique, notamment en matière d'habitation et voir les notes pour prévoir la rétention des aînés. Mettre en marche le Comité MADA et s'assurer d'ajouter des membres susceptibles d'avoir un apport intéressant et actif. Définir et faire connaître son mandat et établir un plan d'action à long terme en lien avec les enjeux actuels du vieillissement de la population, notamment en habitation, en santé, en transport et en loisirs.
Causes Conjoncturelles	**Lorsqu'il y a une faible concertation et mobilisation des acteurs locaux, et peu de leadership dans la communauté locale**	La quantité et le dynamisme des organismes et de leurs bénévoles locaux sont remarquables en comparaison à d'autres milieux. C'est une réelle richesse locale qui favorise la vitalité et le développement local. Il n'y a pas de pratiques établies pour mieux reconnaître l'apport des nombreux bénévoles locaux. Seulement des interventions ponctuelles et non régulières. À ce sujet, observez le graphique #16 en page 22. La communauté locale gagnerait à ce que les communications et la concertation entre les organismes et la municipalité soient plus fluides et soutenues. *Référence graphique Q17.*	Mettre à profit le comité de suivi du Forum à ce niveau. Instaurer un processus de suivi et de communication des dossiers auprès des comités sur lesquels les membres du conseil municipal sont mandatés ou invités. Procéder à l'embauche de « l'agent. e de développement local, aux loisirs et au soutien communautaire » en priorisant des compétences en matière de communication et de relation avec le milieu. Travailler avec en concertation avec les acteurs et organismes locaux afin d'établir une réelle politique de reconnaissance des bénévoles, puis la faire connaître et l'appliquer avec assiduité. Instaurer des pratiques de gestion et de communication favorisant la reconnaissance du travail bénévole. Offrir une formation aux élus et au personnel municipal afin d'améliorer et du rôle des organismes et leur compréhension du fonctionnement des organismes locaux et de leur apport réel à la communauté.
	Sentiment d'appartenance et de fierté en baisse	Le sondage révèle que les Bonaventurains sont très attachés à leur municipalité. L'environnement paisible et le dynamisme local sont les principaux atouts de la Municipalité en matière d'attraction et de rétention de citoyens. *À ce sujet, observez les graphiques #5 et # 6 en page 22.*	Appliquer les recommandations du volet gouvernance participative *(référence page 45 du rapport)* Prévoir une stratégie de communication et des actions diverses valorisant le sentiment d'appartenance et de fierté locales.

	Pertes d'emploi et augmentation du chômage	Le chômage à Saint-Bonaventure est inférieur à la moyenne québécoise.	Il pourrait être intéressant de faire ressortir des données dans le journal local, cela mousserait le sentiment de fierté et l'attraction locale.
	Pertes de services de proximité	Les données recueillies démontrent que la plupart des citoyens sont affectés par la fermeture de l'unique restaurant du village. Il faut noter aussi la fermeture du comptoir Desjardins durant la pandémie. *À ce sujet, observez le graphique #15 ci-dessous.*	La restauration dans un village est source d'attraction, de rassemblement et de mobilisation. Mobiliser la population, organismes et entreprises locales autour de cet enjeu de restauration afin de générer des stratégies innovantes adaptées à la réalité et aux besoins de Saint-Bonaventure.

Q17

Qu'est-ce que la municipalité pourrait faire pour améliorer son soutien et sa reconnaissance envers l'action bénévole dans la communauté?

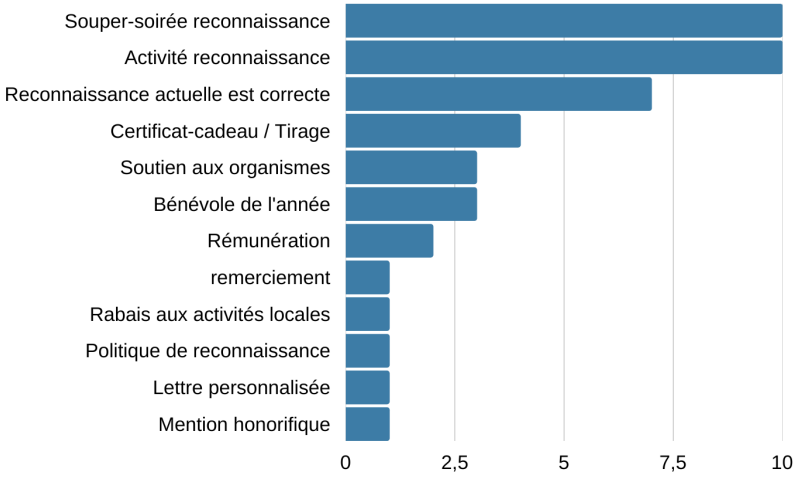

Q15

Quels sont les commerces et services (municipaux, communautaires et privés) que vous aimeriez voir se développer à Saint-Bonaventure?

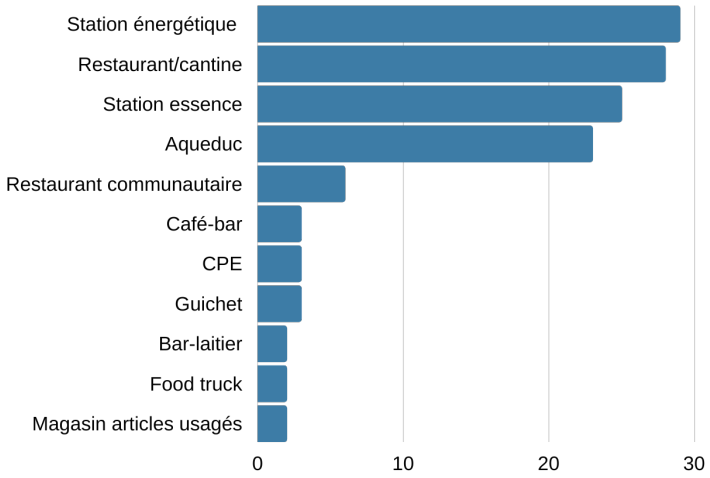

Q6 Qu’est-ce qui vous pousserait à déménager ailleurs?

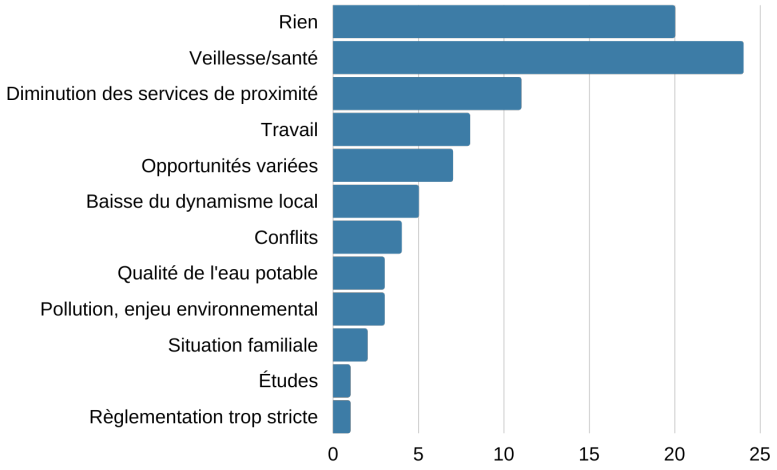

Q5 Pourquoi habitez-vous Saint-Bonaventure, qu’est-ce qui vous y retient (atouts, avantages, etc.)?

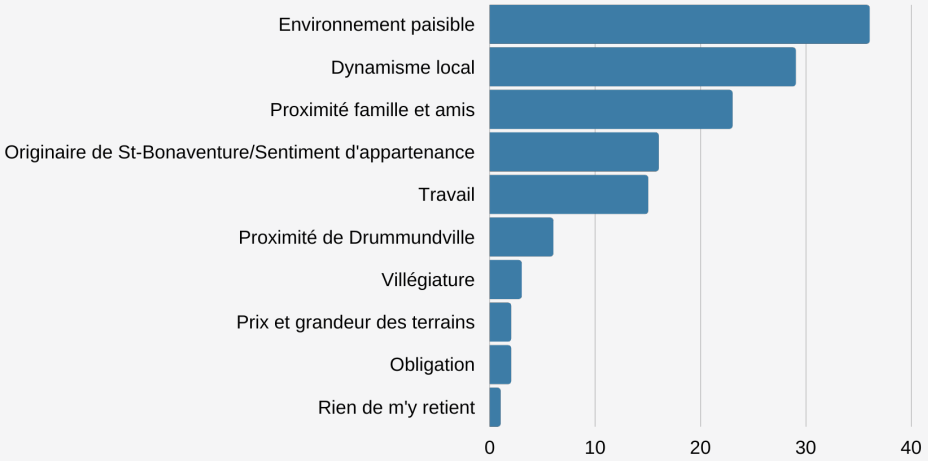

Q16 Qu’est-ce que la municipalité pourrait faire pour améliorer son soutien et sa reconnaissance envers l’action bénévole dans la communauté?

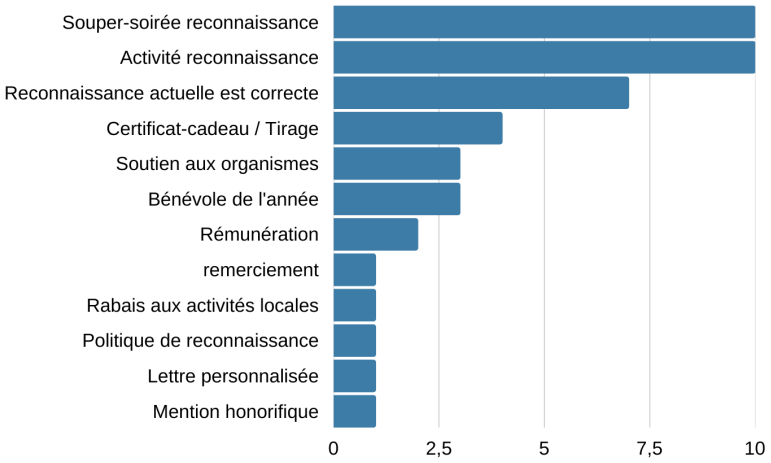

VOICI LES FACTEURS FAVORABLES À LA REVITALISATION. ILS ONT PRESQUE TOUS ÉTÉ INTÉGRÉS AU TABLEAU DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS CI-HAUT.

Tableau V – Facteurs favorables à la revitalisation

Catégories	Facteurs
Acteurs	• Engagement de leaders visionnaires et compétents • Présence d'un comité de développement actif • Capacité de réseautage et de concertation • Accompagnement soutenu par des professionnels • Municipalité proactive dans son développement • Présence d'acteurs de l'économie sociale et du mouvement coopératif
Démarches	• Connaissance du milieu • Exercice de planification participatif à long terme et son suivi • Réalisation de projets rassembleurs avec des retombées visibles pour la communauté
Conditions	• Intervenant dédié au développement • Capacité de collaborer avec les municipalités voisines • Capacité de travailler à une échelle territoriale pertinente • Fort sentiment d'appartenance • Stratégies innovantes • Accès au financement disponible et utilisation optimale de celui-ci • Conditions favorables à l'arrivée d'une population nouvelle

LORS DU FORUM, LES CITOYENS ONT ÉTÉ INVITÉS À COMMENTER CES PROJETS, QUI CONTRIBUENT À LA VITALITÉ.

- **Embellissement du village et de son entrée;**
- **Aménagement d'un préau sur le site du centre multifonctionnel;**
- **Restaurant communautaire;**
- **Accueil des nouveaux arrivants.**

Embellissement du village	Principales suggestions des citoyens	Recommandations
Aménagements paysagers	Implanter un programme incitatif d'embellissement, partout dans la municipalité.	Travailler de concert avec le comité d'embellissement pour développer des mesures incitatives à l'embellissement chez les propriétaires privés.
Site du centre multifonctionnel	Relocaliser la statue dans le cimetière et ajouter un panneau d'interprétation.	Intégrer le comité de la Fabrique dans le projet de restauration et de relocalisation de la statue.
	La conservation des arbres matures est une priorité.	Intégrer les arbres existants au plan d'aménagement du site de l'église, consulter les expertises locales à ce sujet.
	La plupart des groupes suggèrent d'illuminer l'église, la rangée d'arbres et le clocher.	Évaluer les coûts associés à la mise en lumière du site de l'église, favoriser un éclairage esthétique, et non polluant. Consulter les citoyens pour obtenir leurs suggestions, demander des soumissions, des subventions, etc. Il s'agit de mettre en valeur l'entrée du village. S'inspirer de modèles ailleurs.
	Enlever, redresser ou modifier les murets de pierre devant le terrain de la salle multi.	Effectuer une recherche quant à la valeur patrimoniale (ou non) de ce muret. Évaluer les coûts requis pour le redressement des murets ou l'enlèvement ou le changement…
Affichage	L'affiche avec logo à l'entrée du village représente l'image de la collectivité. Il est proposé d'en améliorer la visibilité, de la moderniser et d'y effectuer un nouvel aménagement paysager.	Moderniser le logo de la Municipalité et modifier les affichages en conséquence. Ajouter des aménagements paysagers autour des enseignes municipales. Uniformiser l'affichage dans l'ensemble des sites municipaux.

Préau au centre multifonctionnel	Principales suggestions des citoyens	Recommandations
Pertinence du projet	Des idées d'utilisation ont été émises : • Halte couverte pour cyclistes et promeneurs divers, incluant des gens du village, pique-nique, etc. • Marché de producteurs, d'artisans et d'artistes locaux • Spectacles et événements à développer, incluant Les Jeudis en chansons • Vente de garage annuelle • Fête de l'halloween, Noël, etc. La nécessité d'une telle infrastructure ne semble pas faire l'unanimité, car l'utilité semble incomprise, ainsi que le lien avec l'attraction des passants qui demeure méconnus.	Définir les besoins et services qui seront comblés par l'aménagement d'un préau sur le site de la salle multifonctionnelle. Impliquer certains citoyens et organismes communautaires locaux dans la réflexion relative au site du centre multi dans sa globalité. Permettre à la population de donner ses idées tant pour les activités que pour l'architecture si le projet se développe. Consulter avant d'établir des plans, puis présenter les plans préliminaires d'aménagement du préau à la population en expliquant les diverses utilités et avantages.
	Certaines personnes suggèrent la restauration/modification du préau du Parc Lalime et d'y concentrer les activités, alors que d'autres veulent attirer les passants pour certaines activités à l'entrée du village, car ce lieu est visible, alors que l'autre non.	

Restaurant communautaire	Principales suggestions des citoyens	Recommandations
Pertinence du projet	De façon globale, les citoyens s'accordent sur la nécessité d'améliorer la cuisine du chalet Fafard, ne serait-ce que pour faciliter les opérations lors des événements communautaires. La nécessité d'avoir un restaurant à Saint-Bonaventure fait l'unanimité, la fermeture du restaurant Matis a créé une onde de choc dans la collectivité et le besoin de restauration locale demeure une priorité pour les citoyens.	Mobiliser la population, organismes et entreprises locales autour de l'enjeu du service de restauration, qu'il soit communautaire ou privé, afin de générer des stratégies innovantes adaptées à la réalité de Saint-Bonaventure.

Accueil des nouveaux arrivants	Principales suggestions des citoyens	Recommandations
Pertinence du projet	L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants est une priorité pour la plupart des participants du forum.	Le Coloc ayant démontré son intérêt pour coordonner ce projet, celui-ci pourrait développer cette initiative en collaboration avec le milieu et Mettre sur pied un comité d'accueil des nouveaux arrivants. Développer divers outils d'intégration, dont une pochette d'accueil comprenant minimalement une carte du village et ses points stratégiques, une liste des organismes et entreprises, des services essentiels, etc. Avec le comité, développer une procédure personnalisée d'accueil des nouveaux arrivants (ex : parrainage, visite d'un membre du comité d'accueil, remise d'un panier cadeau, fête de voisinage, tournée des rangs, etc.) Établir une collaboration de la municipalité et les propriétaires de logements pour connaître rapidement les nouveaux arrivants.

VOLET SOCIAL

Saint-Bonaventure est une communauté dynamique et riche de nombreux organismes et bénévoles impliqués dans leur milieu. Des infrastructures récréatives, culturelles et sportives de qualité sont accessibles pour l'ensemble de la population et contribuent à dynamiser la vie communautaire. Divers événements enrichissent la vie dans la municipalité et favorisent les rassemblements et le sentiment d'appartenance. Ils sont organisés ponctuellement ou sont récurrents, selon le cas. Toutefois, cette belle vie communautaire connaît aussi des limites, si bien que certains organisateurs bénévoles s'essoufflent et cessent leur implication.

L'arrivée d'une employée au développement local, aux événements communautaires, culturels et de loisirs soutiendra et allégera grandement leurs efforts à certains égards. De plus, cette personne contribuera aux efforts des employés municipaux pour réaliser les divers projets de développement menés par la municipalité.

ACTIONS ET PROJETS PRIORISÉS PAR LES CITOYENS

Q11 Quelle est votre position à l'égard des activités ou projets suivants qui pourraient être développés à Saint-Bonaventure?

Réponses obtenues : 82 Question(s) ignorée(s) : 0

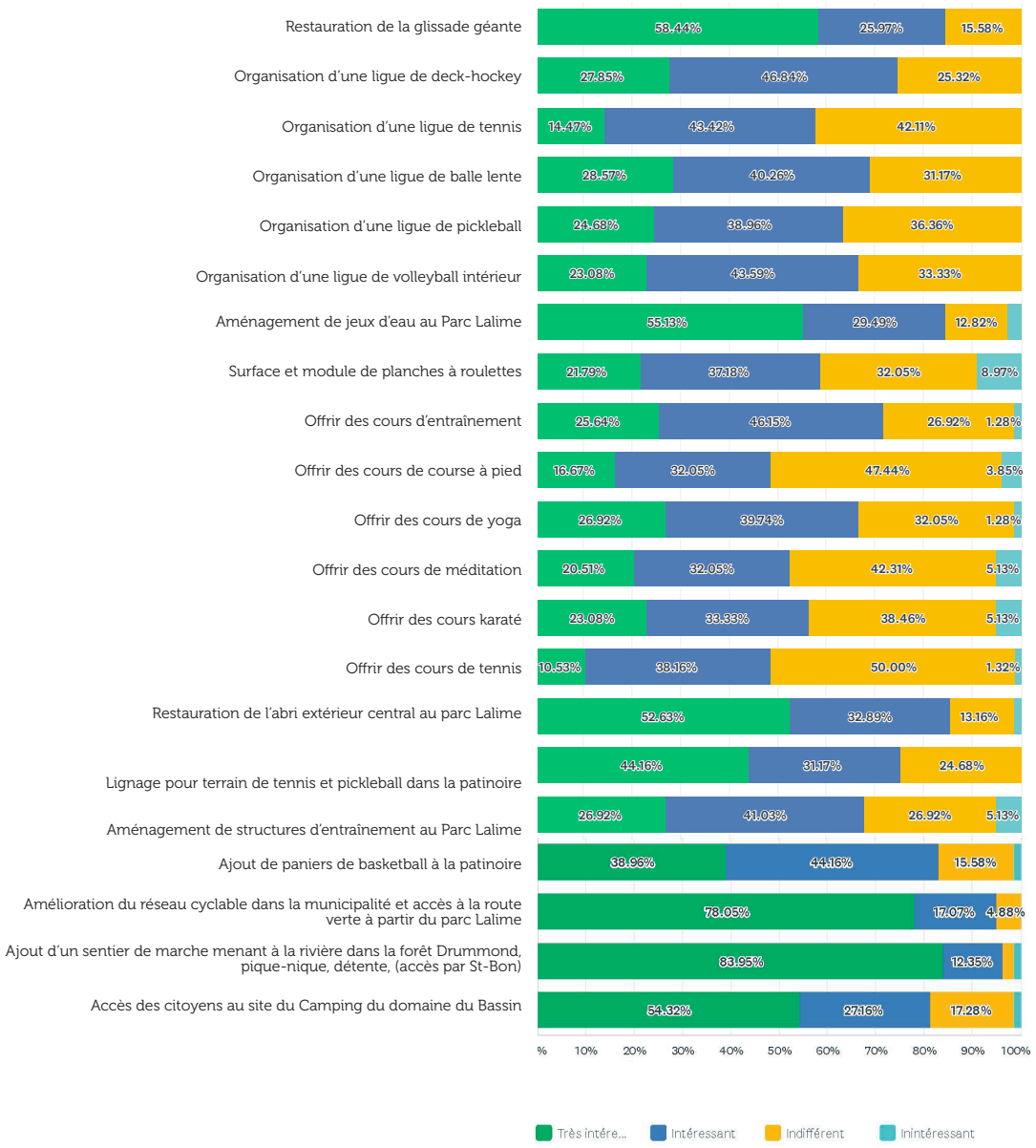

Q12 Quelle est votre position à l'égard des projets suivants, qui pourraient être développés à Saint-Bonaventure?

Réponses obtenues : 82 Question(s) ignorée(s) : 0

Q9 Qualifier votre position/vision à l'égard des activités culturelles existantes suivantes :

Réponses obtenues : 81 Question(s) ignorée(s) : 1

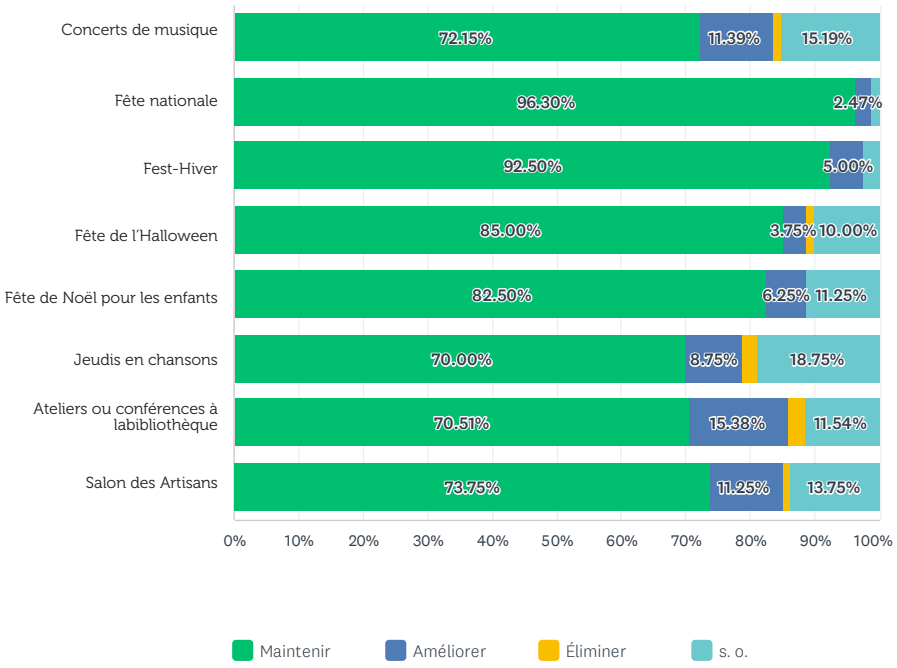

SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Enjeux sociaux	Constat des citoyens	Validation/commentaires	Recommandations
Restauration de la glissade géante	La restauration de la glissade géante semble primordiale pour la plupart des citoyens. Les citoyens sont préoccupés par la consommation d'eau de cette infrastructure. Certains groupes suggèrent de centraliser les équipements nécessitant de l'eau (futur projet de jeux d'eau).	La glissade géante est une infrastructure exceptionnelle qui permet à Saint-Bonaventure de se distinguer des autres municipalités de même taille en offrant une activité unique aux familles. La glissade est utilisée autant en saison hivernale qu'estivale et contribue donc à dynamiser Saint-Bonaventure toute l'année.	Selon les capacités financières de la Municipalité, procéder à la réfection de la glissade géante, trouver des subventions pour le faire dès que possible. Réduire au maximum la consommation d'eau de la glissade géante *(ex : minuterie).* Centraliser les équipements aquatiques dans le parc près de la glissade s'il y a des ajouts de jeux d'eau.
Aménagement de jeux d'eau	Malgré l'enthousiasme de plusieurs à l'égard de ce projet, certains se questionnent sur son coût économique et environnemental.	Les jeux d'eau sont munis d'une minuterie et d'un système de programmation sophistiqué qui permet de limiter au maximum la consommation d'eau. Il est possible de choisir des composantes aquatiques à consommation d'eau faible ou modérée. Des systèmes de récupération de l'eau pour jeux d'eau sont disponibles sur le marché. Ils sont toutefois très onéreux à acquérir et à entretenir.	Si les capacités financières de la Municipalité le permettent et si des aides gouvernementales sont attribuées au projet, aménager des jeux d'eau.
Piste cyclable	L'aménagement d'une boucle cyclable sécuritaire permettant de relier le village à la route verte est fortement réclamée par la population. La population souhaite aussi des espacements pour une circulation sécuritaire des vélos dans le village.	Plusieurs subventions sont disponibles pour l'implantation de telles infrastructures. Une telle boucle nécessite d'établir des ententes avec les propriétaires privés concernés, qui peuvent être réticents et exiger : • Une décharge de responsabilité civile et cas d'accidents ou de dommages ; • Redevances.	Étudier la possibilité d'utiliser les services de Vélo-Québec ou de Rando-Québec pour la conception de la boucle cyclable de circuit vélo-pédestre comprenant un accompagnement professionnel dans la négociation de droits de passage avec les propriétaires privés. Travailler en collaboration avec le COLOC qui a réalisé par le passé les sentiers et le pont.
Accès à la rivière Saint-François	Une partie de la population souhaite accéder à une aire de détente près de l'eau, d'autres pour des sports nautiques, la pêche, la baignade, etc.	Il y a une méconnaissance des accès et du territoire Le Domaine du Bassin est accessible, ainsi que la Forêt Drummond. Le terrain d'Hydro-Québec ne permet pas ces activités – la rivière est peu profonde, aucune possibilité d'activités nautiques, les berges sont protégées comme milieu humide, il s'agit d'un terrain agricole protégé, etc.	Faire connaître l'accessibilité à la rivière par le camping du Domaine du Bassin (accès à la rivière, lieu de détente, baignade, pêche, petites embarcations comme chaloupe, canot, kayak, planches d'eau, etc.) et par la Forêt Drummond. Développer le projet de sentier donnant accès à la rivière dans la Forêt Drummond, à proximité du rang du Bassin. Aménager le site pour favoriser l'accès des aînés et des jeunes familles.

Dans le cadre du sondage, les citoyens ont pu indiquer si suffisamment d'activités sont déployées à Saint-Bonaventure, et si les infrastructures sont suffisamment accessibles. Les réponses obtenues sont disponibles dans les graphiques ici-bas.

Q13 Selon vous, est-ce que les activités offertes dans votre municipalité répondent suffisamment aux besoins des familles et des aînés?

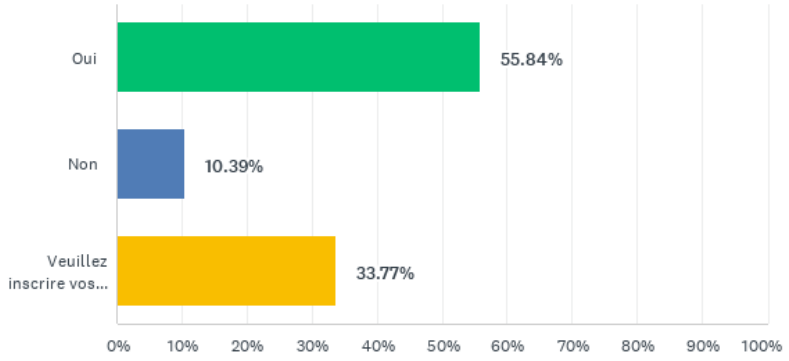

Q14 Selon vous, l'adaptation de certains lieux publics est-elle souhaitable afin de faciliter l'accès aux aînés, aux familles et aux personnes à mobilité réduite?

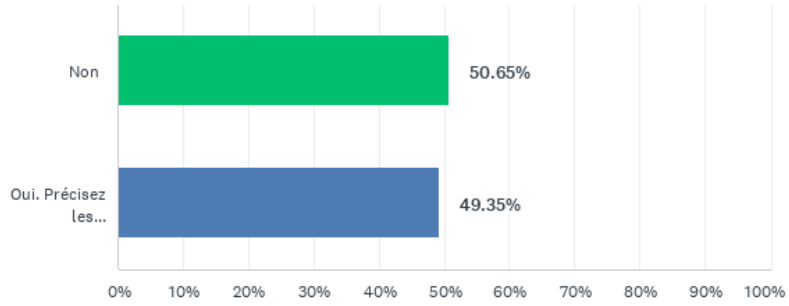

Selon vous, est-ce que les activités offertes dans votre municipalité répondent suffisamment aux besoins des familles et des aînés? Commentaires reçus.

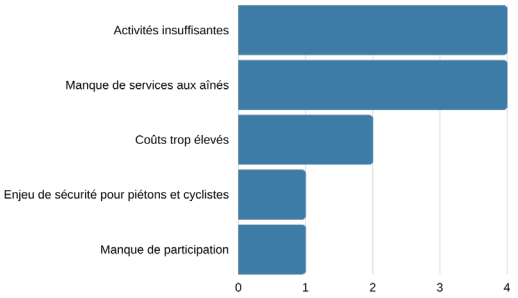

Selon vous, l'adaptation de certains lieux publics est-elle souhaitable afin de faciliter l'accès aux aînés, aux familles et aux personnes à mobilité réduite? Si oui, où ?

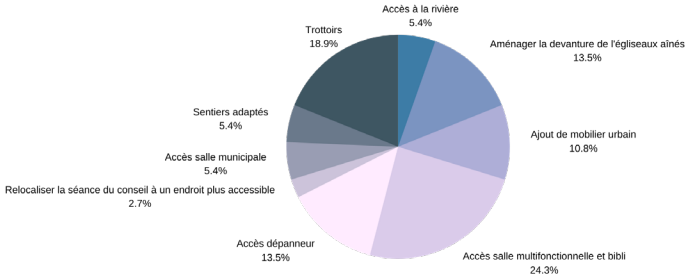

VOLET TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Le portrait présenté ici-bas est issu du règlement d'urbanisme de Saint-Bonaventure, dans lequel sont identifiés de nombreux enjeux et pistes de solution quant aux défis auxquels fait face Saint-Bonaventure en matière de développement du territoire.

Située dans la partie nord-ouest du territoire de la MRC de Drummond, la municipalité de Saint-Bonaventure couvre une superficie de 80,87 km carrés dont 78,52 sont terrestres. Cette superficie représente 4,9 % de la MRC. Bordée au nord-est par la rivière Saint-François, Saint-Bonaventure se trouve dans la partie de la MRC ayant le plus grand potentiel agricole. L'agriculture y est pratiquée sur les meilleures terres de la région. Le village est situé à 14 km de la ville centre, soit à environ 10 minutes de Drummondville en auto.

Le territoire de la municipalité est utilisé à différentes fins soit, les usages agricoles, les usages reliés à la forêt, les usages urbains et les milieux naturels.

Les principaux enjeux territoriaux auxquels fait face Saint-Bonaventure sont répertoriés dans la liste ci-dessous.

ENJEUX ISSUS DU PLAN D'URBANISME :

- L'agriculture pratiquée sur le territoire municipal se qualifie comme étant très dynamique.
- La municipalité a relativement peu d'établissements d'élevage sur son territoire, ils sont en continuelle diminution.
- Les difficultés de cohabiter en milieu rural peuvent parfois entraîner des limites au développement de l'agriculture.
- Le couvert forestier diminue lentement au profit des superficies cultivables avec pour conséquences une perte de biodiversité et la déforestation du milieu rural.
- La mise en valeur des boisés de fermes semble peu intéresser les agriculteurs, diminuant d'autant les revenus provenant d'un prélèvement possible de matière ligneuse. Ces boisés sont considérés beaucoup plus comme une entrave à une exploitation moderne des terres utilisées à des fins agricoles.
- Les milieux humides représentent des territoires à protéger étant donné les services écologiques qu'ils peuvent rendre.
- La présence de milieux humides dans la forêt, quelle que soit leur importance, limite la mise en valeur des espaces boisés à leur plein potentiel. Les propriétaires forestiers sont soumis aux obligations de la Loi sur la qualité de l'environnement concernant les interventions dans un milieu humide allant jusqu'à interdire tout travail d'amélioration du drainage afin de protéger l'intégrité de ces milieux naturels.
- Les terres de la MRC situées dans la Forêt Drummond représentent un potentiel récréotouristique mal évalué pour le moment. S'il est fait exception pour la terre adjacente au territoire de la municipalité de Saint-Majorique, les possibilités de mise en valeur des autres terres sont grandement diminuées parce qu'elles sont séparées par des terres privées.
- La rivière aux Vaches présente un bilan environnemental nécessitant des améliorations.
- La rivière Saint-François est un beau plan d'eau, mais navigable à la hauteur « du Bassin » seulement. L'accès y est possible, mais limité car privé. Les possibilités d'aménager un accès public à la rivière Saint-François à partir de certaines terres d'Hydro-Québec ne sont plus envisagées, en raison des contraintes et limitations. L'accès au Domaine du Bassin et à la Foret Drummond sont à privilégier.
- Les milieux humides subissent des pertes au profit de l'agriculture et de l'aménagement forestier. Une meilleure connaissance de ces milieux permettrait de mieux identifier ceux qui sont à protéger et ceux qui pourraient être utilisés pour développer l'agriculture et la forêt. Un plan de communication et de sensibilisation à ce sujet permettrait possiblement aux propriétaires des terres de faire de meilleures interventions s'ils en connaissaient mieux l'importance.

Afin d'éviter un dédoublement des outils diagnostic et puisque les enjeux liés à l'agriculture, à l'exploitation forestière et aux milieux humides sont évalués en profondeur dans le plan d'urbanisme de la municipalité, les activités de consultation ont été orientées sur l'aspect de sensibilisation et de protection de l'environnement.

Les personnes intéressées aux enjeux cités ci-haut sont invitées à se référer au plan d'urbanisme de la municipalité disponible au saintbonaventure.ca. Ces personnes sont invitées à proposer des discussions ou des rencontres à ce sujet avec la municipalité et avec les propriétaires de terre.

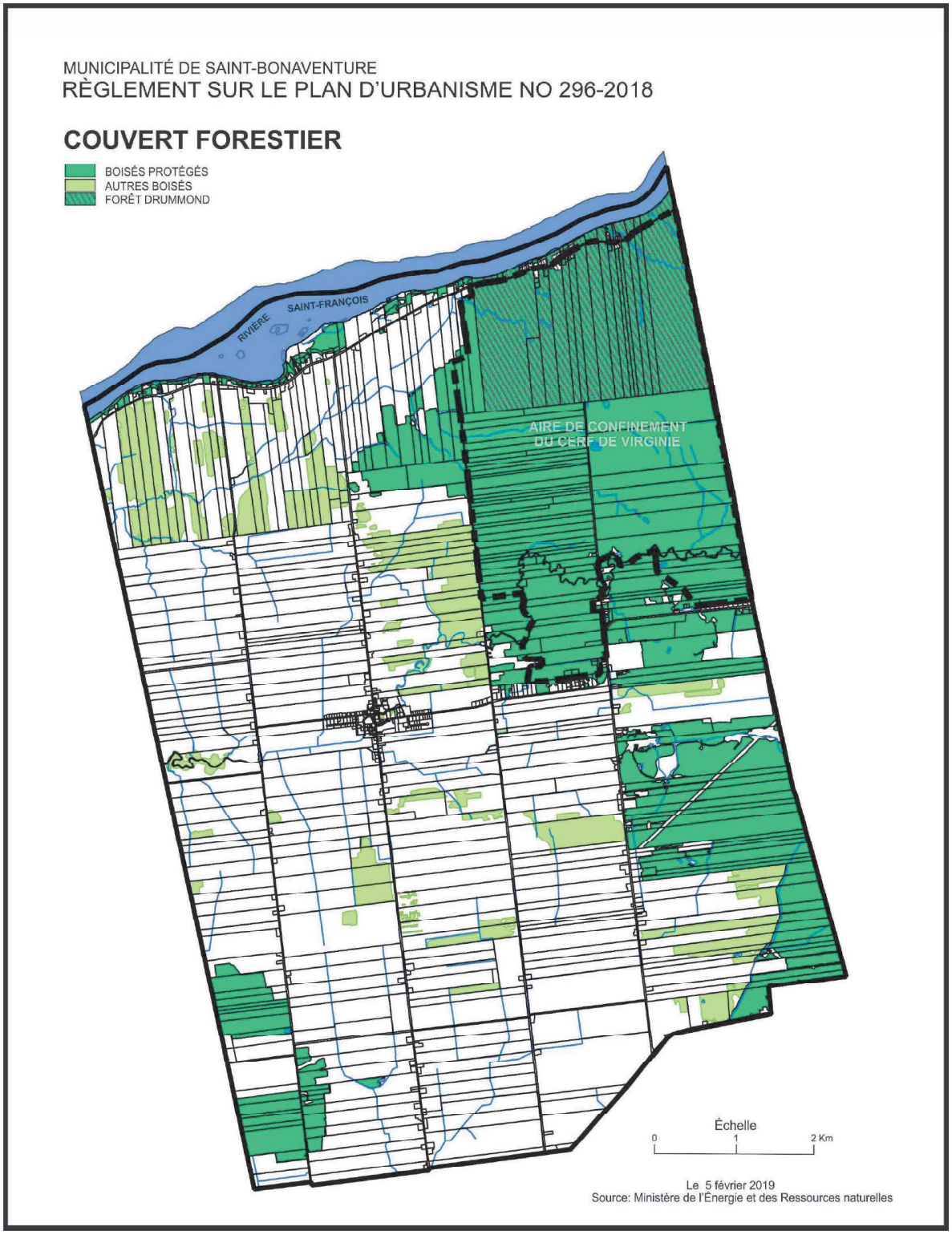

Q28 Quelle est votre position à l'égard des projets à caractère environnementaux suivants, qui pourraient être développés à Saint-Bonaventure?

Réponses obtenues : 81 Question(s) ignorée(s) : 1

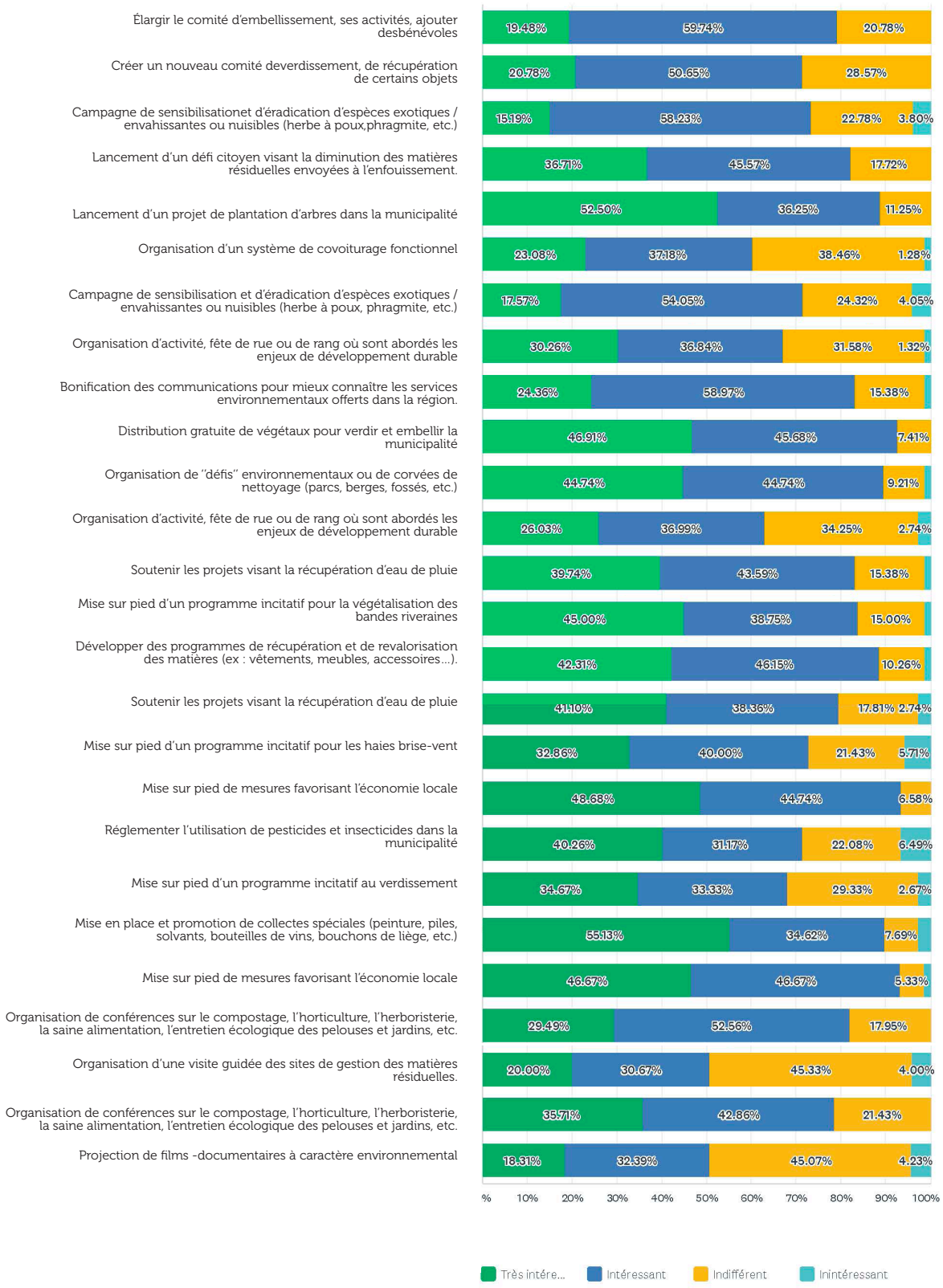

SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Enjeux	Constat des citoyens	Validation/commentaires	Recommandations
Faiblesse du couvert forestier	La protection des arbres existants et la plantation d'arbres est la principale revendication des citoyens en matière d'environnement.	Les arbres en milieu urbain remplissent des fonctions écologiques mais ils peuvent aussi contribuer à notre confort et notre sécurité et jouer un rôle social, esthétique et même économique. Plusieurs programmes de verdissement communautaire ou comestibles sont disponibles pour les organismes et les municipalités (arbre-évolution, arbre canada, etc.)	Avec la collaboration du comité d'embellissement et d'autres experts paysagistes, réaliser un plan de verdissement dans certains secteurs de la Municipalité. Susciter la plantation d'arbres en milieu privé en implantant un programme incitatif de plantation d'arbres et de protection d'arbres dont l'abattage n'est pas nécessaire.
Protection des insectes pollinisateurs	L'adoption de mesures visant à protéger et à favoriser l'établissement de pollinisateurs sont nécessaires.	Des organismes environnementaux tels que Le Semoir ou beecitycanada peuvent aider la Municipalité et/ou les comités locaux à mettre en œuvre certaines actions de protection des pollinisateurs.	Orchestrer des activités de sensibilisation sur l'importance de la biodiversité et des pollinisateurs en demandant l'expertise de citoyens.nes ; Donner l'exemple par la mise en place de mesures concrètes favorisant les pollinisateurs (maison des pollinisateurs sur le terrain du bureau municipal, dans les parcs, dans des zones non tondues favorisant l'établissement de fleurs sauvages, etc.)
Responsabilité sociale	La Municipalité se doit de réduire au maximum les impacts environnementaux des projets qu'elle pilote et des infrastructures dont elle est la responsable.	De l'accompagnement technique et financier peut être accordé à la Municipalité si elle souhaite améliorer la consommation énergétique de ses infrastructures (fonds municipal vert), réduire sa consommation de déchets (recyc-qc), adapter sa réglementation (bandes riveraines, règlement encadrant le développement domiciliaire), etc.	Rédiger et adopter une politique de gestion de développement durable en impliquant des citoyens intéressés ou des membres du comité environnement.
Sensibilisation générale	Les projets de type ''corvées populaires'' intéressent la population. Les enjeux agricoles soulèvent de nombreux commentaires, autant par la population générale qui réclame parfois plus de réglementation, que par les agriculteurs qui se déclarent déjà soumis à une réglementation très stricte.	De tels projets, en plus d'avoir une valeur environnementale significative, contribuent à mobiliser la population autour d'objectifs communs qui favorisent le sentiment d'appartenance et d'implication sociale de la population.	Organiser 2 fois par année, des corvées de nettoyage suivies d'un événement récompense sur le thème de l'environnement (ex : diffusion d'un film sur l'environnement, conférence horticole gratuite, etc.). La collaboration d'organismes locaux et de l'école primaire serait souhaitable. Réaliser des rencontres, des activités de sensibilisation, des ateliers-conférences, des visites éducatives… favorisant les échanges entre les agriculteurs, des experts et la population.

VOLET DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET ÉCONOMIQUE

ACTUELLEMENT, SAINT-BONAVENTURE EST PRINCIPALEMENT COMPOSÉ D'HABITATIONS UNIFAMILIALES :

Types d'habitation dans le périmètre urbain

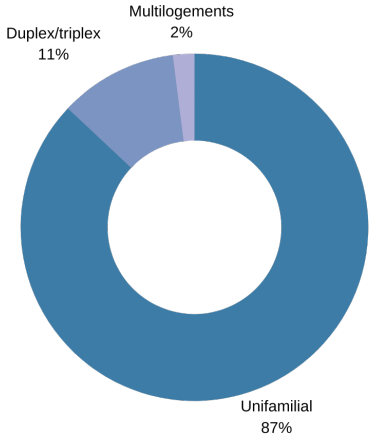

Types d'habitation dans l'ensemble de la municipalité

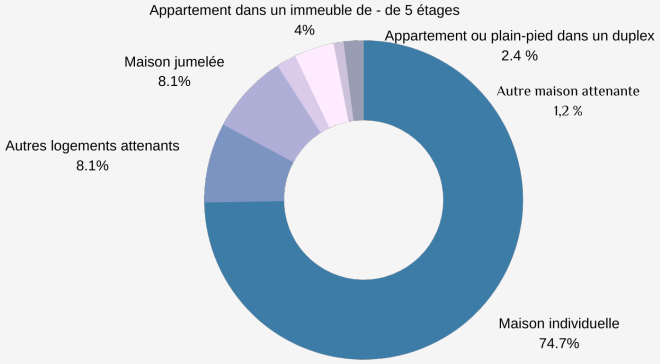

Date de construction des logements

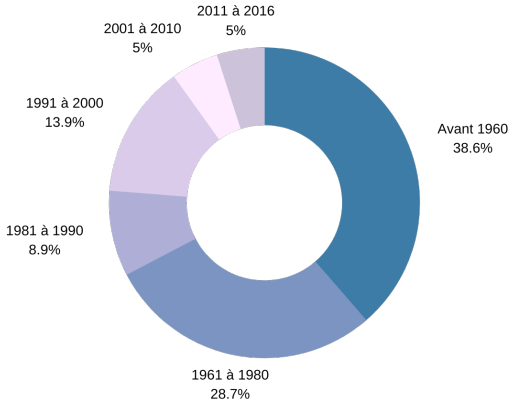

La carte ci-dessous illustrée représente le périmètre urbain de Saint-Bonaventure. Les terrains identifiés en jaune ont été vendus. Le potentiel d'accueil de nouveaux résidents au village est donc épuisé.

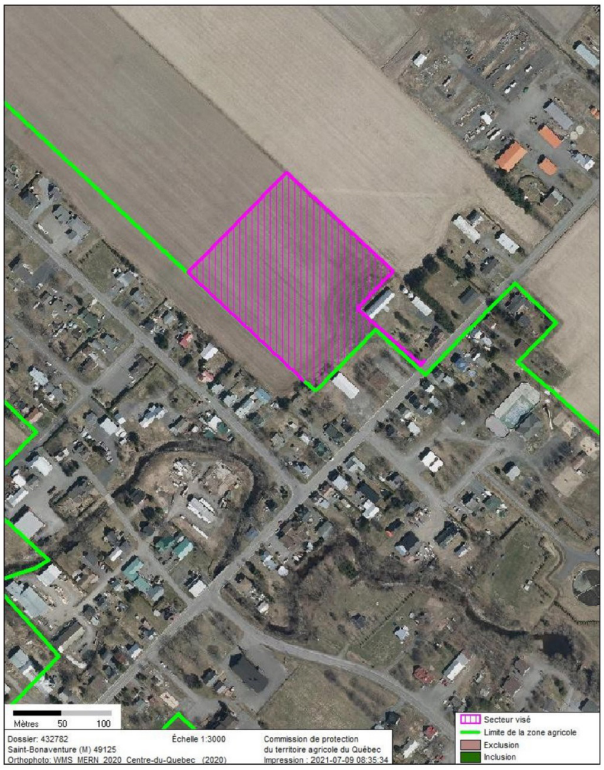

En moyenne, trois nouvelles habitations sont construites chaque année à Saint-Bonaventure.

L'emplacement projeté, pour ces nouvelles constructions, est identifié sur la carte ci-contre.

Il y a à peine quelques mois, le potentiel d'accueil des nouveaux arrivants dans de nouvelles habitations à Saint-Bonaventure était épuisé. Au moins 21 terrains étaient manquants dans le périmètre urbain pour répondre à la croissance populationnelle anticipée, ainsi qu'au moins 7 terrains manquants dans les îlots déstructurés.

De plus, l'absence d'un réseau d'aqueduc et la présence d'une zone inondable à l'intérieur du périmètre urbain PU sont des enjeux préoccupants pour la collectivité. Par ailleurs, en raison du zonage, la possibilité d'expansion des entreprises est limitée et les usages commerciaux et industriels en zone résidentielle entraînent des enjeux de cohabitation considérables.

Pour répondre aux besoins en espaces urbains, des sols voués à l'agriculture ont dû être soustraits du milieu rural pour agrandir la zone urbaine. Malgré les embûches rencontrées, la Municipalité et la MRC de Drummond sont arrivés à convaincre la CPTAQ et l'UPA d'étendre le périmètre urbain de Saint-Bonaventure afin de permettre la construction de nouvelles unités d'habitation, et ce, pour les quinze prochaines années.

Les citoyens qui s'installeront dans les nouveaux développements pourraient profiter des nombreuses forces de Saint-Bonaventure : diversité des services publics et dynamisme communautaire, école et épicerie, sentiers et route verte à proximité, infrastructures locales, réseau d'égout, etc.

Les exercices de consultation réalisés ont permis d'informer la population sur la complexité du développement économique et résidentiel d'une municipalité. Pour être durable, le développement urbanistique d'une municipalité doit respecter les principes suivants :

- orienter le développement de façon à consolider les communautés ;
- offrir une mixité des fonctions en regroupant différentes fonctions urbaines ;
- tirer profit d'un environnement bâti plus compact ;
- offrir une typologie résidentielle diversifiée ;
- créer des unités de voisinage propices au transport actif ;
- développer le caractère distinctif et le sentiment d'appartenance ;
- préserver les territoires agricoles, créer des espaces verts, favoriser les paysages d'intérêt et les zones naturelles sensibles ;
- offrir un choix dans les modes de transport ;
- faire des choix équitables de développement économique ;
- encourager la participation des citoyens au processus de prise de décision.

Les citoyens ont donc été sondés sur leur vision de ce développement, et ce, afin de favoriser un développement harmonieux et respectueux des principes ci-dessus énumérés.

Le développement résidentiel projeté sera situé sur les terrains à l'arrière des bureaux municipaux. (voir photo ci-dessous).

LES GRAPHIQUES SUIVANTS ILLUSTRENT LA VISION DES RÉPONDANTS AU SONDAGE EN LIGNE :

Considérez-vous que les types d'habitation qui se trouvent dans votre municipalité répondent aux besoins des aînés et des familles?

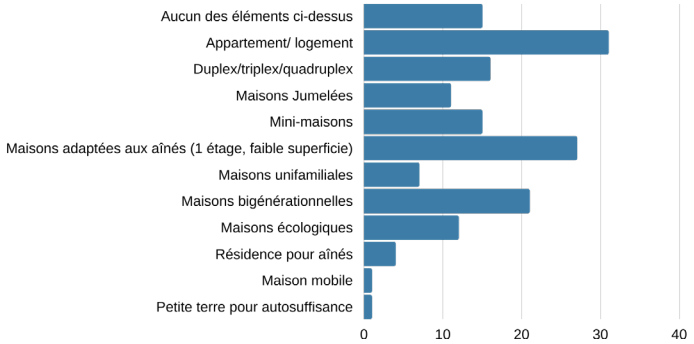

Q8 Indiquez votre intérêt à ce que la Municipalité développe elle-même un projet domiciliaire au village qui tiendrait compte de différents facteurs sociaux et environnementaux (municipalité comme promoteur).

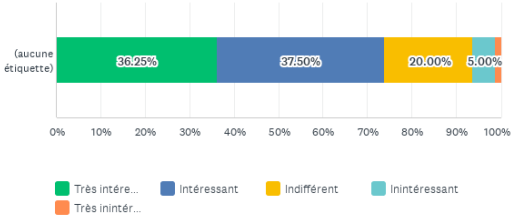

SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET ÉCONOMIQUE

Enjeux	Constat des citoyens	Validation/commentaires	Recommandations
Uniformité du modèle d'habitation à Saint-Bonaventure (unifamilial)	Les citoyens souhaitent garder les jeunes et les aînés dans le milieu et les habitations unifamiliales ne répondent pas à leurs besoins.	La Municipalité a l'opportunité de développer un tout nouveau secteur résidentiel. Il est absolument nécessaire d'approfondir la réflexion sur les méthodes de développement qui peuvent être mises en place afin d'atteindre les objectifs d'attraction/rétention que la Municipalité se sera fixée, avec une vision d'avenir.	Définir les besoins fondamentaux de Saint-Bonaventure, selon ses objectifs d'attraction et de rétention, afin de concevoir un quartier évolutif, inclusif et innovant en matière d'environnement.
Nécessité d'intégrer les pratiques de développement durable dans la planification du quartier.	Services municipaux (égout, aqueduc), verdissement des quartiers, accès piétonniers et cyclables au cœur villageois et aux parcs, etc.	Le développement d'une vision intégrée de ce nouveau quartier permettra d'anticiper les besoins des résidents et d'y implanter les services requis, et ce, dès les premières démarches de développement (ex : bande cyclable, haie de rue, stationnement vert, récupération d'eau, etc.)	Prendre toutes les dispositions requises pour aménager un milieu de vie respectueux de l'environnement, de la communauté et répondant aux besoins de ses futurs habitants. Réfléchir en mode « innovant ».
L'absence d'un réseau d'aqueduc nuit au développement de Saint-Bonaventure	La qualité de l'eau n'est pas bonne et les coûts de traitement sont dispendieux. La qualité de l'eau et la valeur des propriétés augmenteraient avec l'aqueduc.	Plusieurs citoyens partageant des puits artésiens communs démontrent un intérêt envers un réseau d'aqueduc. Les systèmes de traitement d'eau coûtent très chers aussi. D'autres par contre sont plus réticents en raison de leurs investissements pour leurs puits privés. Avantages et inconvénients seraient à discuter collectivement.	Réaliser une étude de faisabilité et de coût pour l'implantation d'un possible réseau d'aqueduc dans le nouveau secteur résidentiel à développer, mais aussi dans tout le village. Évaluer la provenance d'eau de différents fournisseurs (autres municipalités ou villes) et évaluer les capacités des infrastructures en place ou à aménager, incluant les bassins de rétention des eaux usées.

VOLET SÉCURITÉ CIVILE ET ROUTIÈRE

PORTRAIT SÉCURITÉ CIVILE - MESURES D'URGENCE

La municipalité de Saint-Bonaventure possède un plan de mesures d'urgence qui lui permet de :

- Connaître les populations et les biens plus vulnérables sur le territoire ;
- Mettre en place des mesures permettant à la Municipalité de réagir promptement lors de certains sinistres ;
- Prévoir le recours à des ressources additionnelles lors de sinistres, grâce à l'établissement d'ententes.

Ce plan de mesures d'urgence s'applique pour les sinistres détaillés ici-bas :

- Accident impliquant des matières dangereuses sur un réseau de transport (route, cours d'eau) ;
- Accident impliquant des matières dangereuses dans une installation fixe ;
- Inondation ; (village et campagne)
- Glissement de terrain ;
- Bris de barrage ; (impact probable jusqu'à St-Bonaventure)
- Pénurie d'eau potable ;
- Séisme ;
- Vents violents ;
- Risques liés à des conditions météorologiques extrêmes (pannes électriques, verglas, tempêtes exceptionnelles, tornades, etc.)
- Pluies diluviennes ;
- Feux de brousse - feux de terrain ;
- Épidémies, pandémies ;
- Chaleur accablante ;
- Écrasement d'aéronef.

La question de la sécurité civile n'a pas été évaluée en profondeur lors du Forum, afin d'éviter un dédoublement des outils diagnostic et puisque les enjeux liés à la sécurité civile ont été analysés dans le plan de mesures d'urgence de la Municipalité.

Le sondage et les tables de discussion ont tout de même permis de définir un défi en matière de connaissance de ce plan et de communication citoyenne à l'égard des responsabilités respectives de l'administration municipale et des citoyens à l'égard des mesures d'urgence. La population a également démontré un vif intérêt à ce que la Municipalité soit prête à réagir en situation de crise, et particulièrement auprès des personnes vulnérables. Plusieurs citoyens ont démontré un intérêt à connaître ce plan et à s'y impliquer bénévolement.

Q23 EST-CE QUE VOUS CONSIDÉREZ QUE LA POPULATION EST BIEN OUTILLÉE ET INFORMÉE POUR FAIRE FACE AUX SITUATIONS DE CRISE ?

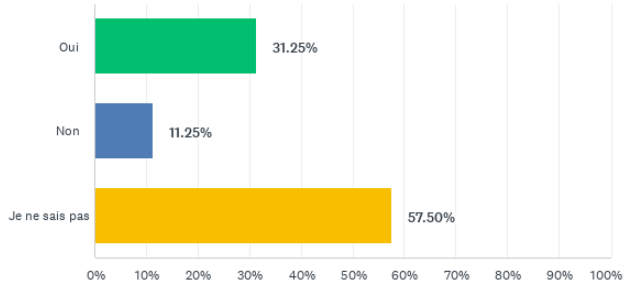

Q27 ÊTES-VOUS INSCRIT AU SERVICE SOMUM OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ, IL S'AGIT D'UN SERVICE D'APPELS SYSTÉMATISÉS AU CAS D'ALERTE OU DE SITUATIONS DE CRISE ?

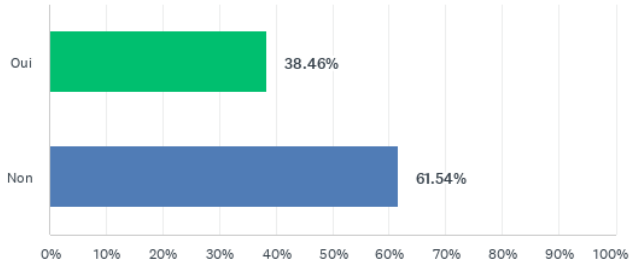

Q24 Que pourrait-on faire pour être mieux préparés et pour réagir aux situations de crise?

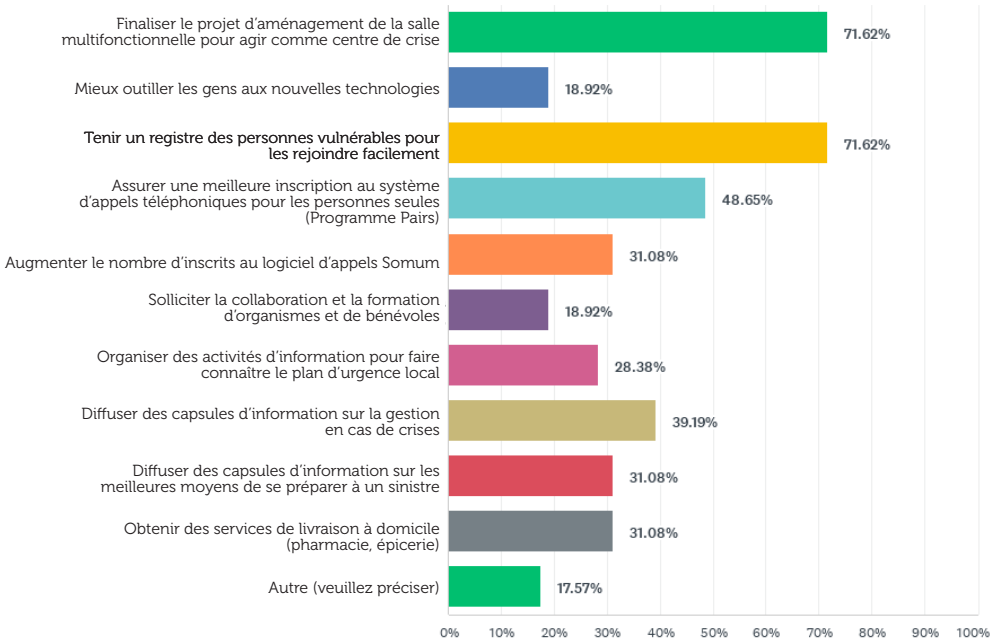

Q25 Au Québec, les citoyens doivent être autonomes pendant 3 jours (72 heures) en cas de crise.

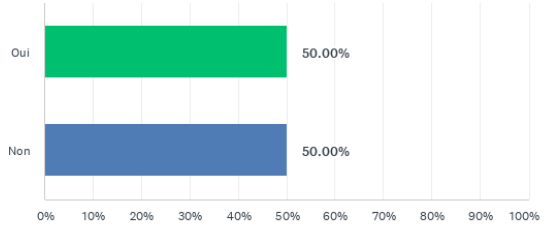

SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE

Enjeux	Constat des citoyens	Validation/commentaires	Recommandations
Méconnaissance des responsabilités citoyennes et municipales à l'égard des mesures d'urgence	Les citoyens ne connaissent pas les risques de sinistre, le plan de mesures d'urgence et ne savent pas quelles sont leurs responsabilités en cas de sinistre.	Il est important de communiquer à ce sujet, et ce, de façon régulière avec les citoyens. Le site web du ministère de la Sécurité civile regorge de ressources pour permettre aux municipalités d'interagir au sujet de la sécurité civile avec la population.	Partager des chroniques traitant de la sécurité civile dans les outils de communication utilisés par la Municipalité (site web, journal local, Facebook, etc.) Organiser une rencontre d'information avec les citoyens pour présenter les PMU avec les principaux responsables de secteur Noter les noms des gens intéressés à s'impliquer dans différents secteurs et leur offrir une formation préventive.
Les citoyens souhaitent que la Municipalité soit prête à intervenir en cas de crise.	Les deux recommandations font état des deux actions qui ont été ciblées comme étant prioritaires par les citoyens dans le cadre du sondage en ligne.	Il est de la responsabilité de la Municipalité de se doter d'un plan de mesures d'urgence permettant de répondre adéquatement aux besoins de la population en cas de sinistre.	Finaliser le projet d'aménagement de la salle multifonctionnelle pour agir comme centre de crise et prévoir utiliser le Chalet Fafard, notamment les cuisines, si nécessaire. Tenir un registre des personnes vulnérables pour les rejoindre facilement.

PORTRAIT ET RECOMMANDATIONS – SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La municipalité de Saint-Bonaventure entretient

- 42 km de chemins, dont 35 km sont asphaltés et 7 km sont gravelés.
- Le ministère des Transports du Québec (ci-après MTQ) entretient quant à lui 15 km de route sur le territoire municipal.

Voici un aperçu des principales problématiques de sécurité routière rapportées par les citoyens. Plusieurs concernent directement le MTQ, ainsi, une seule recommandation est émise à cet égard.

SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Enjeux	Constat des citoyens	Validation/commentaires	Recommandations
Intersections de rue	Ajout de panneaux d'arrêt • Intersection route 143 / rue Principale - Kiosque Postal • Intersection rue Plante / rue Principale • Intersection rang 4 et route 143 • Intersection rang 6 et route 143 (courbes dangereuses)	Il est important de communiquer à ce sujet, et ce, de façon régulière avec les citoyens. Le site web du ministère de la Sécurité civile regorge de ressources pour permettre aux municipalités d'interagir au sujet de la sécurité civile avec la population.	Planifier dès que possible une rencontre avec la direction régionale du MTQ afin de faire état des diverses problématiques en vue de mettre en place des solutions viables pour la communauté, et ce, dans des délais raisonnables. Réaliser un plan de déplacement scolaire en collaboration avec Vélo-Qc afin de documenter les démarches de sensibilisation du MTQ, ainsi que les demandes d'aide financière.
Traverses de piétons à aménager ou reconfigurer	• Passage devant l'église et l'école • Kiosque postal • Rue Plante	Il est de la responsabilité de la Municipalité de se doter d'un plan de mesures d'urgence permettant de répondre adéquatement aux besoins de la population en cas de sinistre.	
Trottoirs	• La configuration actuelle des trottoirs est jugée hautement problématique par la plupart des citoyens.	Le constat nous semble exact.	
Entretien et déneigement des trottoirs	• Le déneigement continuel des trottoirs est requis pour que la population puisse continuer à se déplacer sécuritairement en toute saison.	Cet enjeu est d'une importance primordial pour assurer la sécurité des déplacements de la population, en toute saison.	Procéder au déneigement des trottoirs de façon continue l'hiver.
Entretien et déneigement des rues	• À améliorer	L'entretien régulier et le déneigement des rues doit être poursuivi.	
Autres endroits critiques	• Route 143, devant le Marché Saint-Bonaventure	Les améliorations souhaitées par les citoyens sont effectivement requises. La configuration de l'accès au stationnement du Marché Saint-Bonaventure devrait être discutée avec le propriétaire.	

VOLET COMMUNICATIONS ET GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

LES COMMUNICATIONS

Les communications au sein d'une organisation sont multiples :

- Communications internes (entre élus, direction, employés)
- Communications externes (entre l'entité municipale (élus et employés municipaux), les citoyens, les partenaires, les organismes locaux, etc.)

Le fonctionnement des services de communications externes des municipalités varie selon la réalité de chaque milieu.

- Centralisé : l'ensemble des communications internes et externes doit passer par le service de communication ou par la personne responsable des communications pour approbation avant d'être publiées (65 % des municipalités du Québec).
- Décentralisé : autonomie complète de différents acteurs des services municipaux (1 % des municipalités du Québec)
- Hybride : Certaines actions passent par la personne responsable des communications, alors que d'autres sont à la discrétion des autres services (34 % des municipalités du Québec)

Pour la plupart des municipalités de la taille de Saint-Bonaventure, les communications internes sont principalement prises en charge par la direction générale. Cette personne est responsable, entre autres, d'établir les liens entre les orientations et les décisions du conseil, et la concrétisation des tâches et des projets à gérer par l'équipe municipale. Fréquemment, les projets se réalisent en étroite collaboration avec les organismes du milieu, avec lesquelles les communications doivent aussi être régulières et fluides.

Les communications externes sont de type décentralisé, ce qui signifie que chaque ressource est responsable, en tout ou en partie, des communications associées à son service. Chaque employé est donc sollicité sur une pluralité de dossiers, en plus de devoir faire preuve de polyvalence et d'un grand sens des communications.

Tel qu'indiqué dans le Portrait de la communication municipale au Québec réalisé par l'ACMQ, ce mode de fonctionnement entraîne son lot de défis pour les employés qui ne maîtrisent pas nécessairement les communications et la rédaction, et n'en connaissent pas toute l'importance et l'étendue : surcharge de travail, formation continue plus difficile à déployer, uniformité et professionnalisme des publications, qualité du français, etc.

Il est peu réaliste, pour une municipalité de la taille de Saint-Bonaventure, de dédier les responsabilités à une seule personne ou même d'attitrer une ressource exclusivement aux communications.

RESPONSABILITÉ DE RÉDACTION ET DE COMMUNICATION

Afin de bénéficier des importants avantages associés aux communications hybrides ou centralisées, la plupart des petites municipalités du Québec associent la responsabilité des communications à un autre poste existant au sein de leur équipe. La plupart du temps, les tâches en communication sont attitrées aux employés qui travaillent en développement local, loisirs, culture ou tourisme, ou, dans certains cas, à des adjointes administratives. Il va de soi que ces personnes doivent avoir un talent en rédaction et communication. De plus, 75 % des municipalités du Québec ont recours à des contractuels externes, ponctuellement ou régulièrement, pour la réalisation de divers mandats liés aux communications, incluant la révision et la correction de textes.

Les tâches de rédaction et communication sont donc répertoriées, évaluées et partagées pour en assurer une diffusion régulière, pertinente et adaptée à chaque situation nécessitant une communication. Plusieurs se dotent d'un plan de communication afin de mieux évaluer l'ensemble des communications et des types de rédaction à effectuer au cours d'une année. La qualité des communications reflète le professionnalisme de l'équipe municipale.

Les citoyens de Saint-Bonaventure ont eu l'occasion de se positionner à l'égard des outils de communication utilisés par la

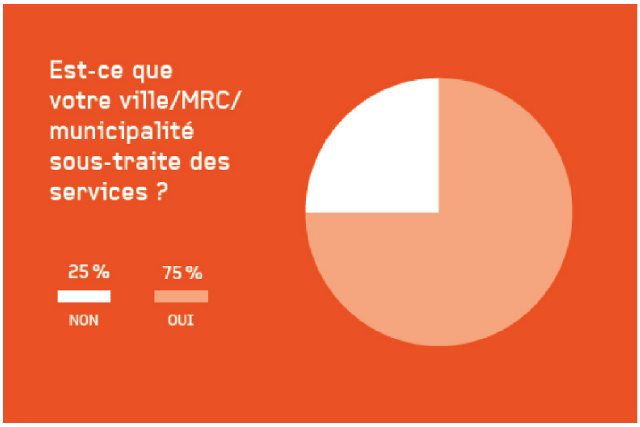

Municipalité, à différents égards : pertinence des outils, fréquence des publications, pertinence du contenu, qualité du message, etc.

Une grande majorité des citoyens (92 %), estime que la Municipalité dispose de suffisamment de moyens de communication pour informer la population. Toutefois, plusieurs répondants déclarent que ces outils devraient être davantage exploités, mieux utilisés et les informations, mieux communiquées.

Pour plusieurs, les communications révèlent le degré de professionnalisme de l'organisme qui les diffuse. Il est donc primordial que la pertinence du contenu ou du message, la mise en page, le graphisme, la qualité du français, le moment de la communication, les suivis de communications, etc. soient au rendez-vous.

Les prochaines pages présentent des recommandations associées aux enjeux révélés par les consultations citoyennes réalisées dans le cadre du Forum.

RECOMMANDATIONS – COMMUNICATIONS INTERNES

Le contexte particulier rencontré lors de la planification du forum (absence de la directrice générale) a limité la capacité du comité d'évaluer officiellement cet aspect de la communication à Saint-Bonaventure. Ce rapport ne pose pas de diagnostic sur les pratiques municipales en matière de communications internes.

Il serait intéressant, toutefois, de s'inspirer de saines pratiques de gestion exercées ailleurs. Les énoncés qui suivent offrent un aperçu de certains processus de communications internes qui peuvent être mis en place, si ce n'est pas déjà le cas.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES INTERNES

1. Prendre des notes, les conserver et en faire les suivis est une bonne pratique de gestion quant aux discussions et demandes des élus lors des caucus ou lors de toutes autres réunions ou comités de travail.
2. Se doter d'un ordre du jour et prendre des notes lors de toutes les réunions internes ou externes et se doter d'une méthode de suivi des notes, des demandes et des dossiers rend aussi le travail des employés et des élus plus efficaces et cohérents.
3. Inviter certains responsables de services municipaux aux séances de travail du conseil afin qu'ils fassent rapport au conseil de leurs tâches et projets en cours ;
4. Transférer rapidement le procès-verbal des séances du conseil aux élus, mais aussi aux employés municipaux et leur accorder une plage-horaire pour la lecture de celui-ci ;
5. Réaliser, dans les jours qui suivent une séance du conseil, une rencontre de la direction générale avec l'ensemble des employés municipaux (comptabilité, urbanisme et environnement, communication, développement et loisirs, travaux publics). Effectuer un survol des décisions prises par les élus municipaux, ainsi qu'un suivi des dossiers en cours et des tâches à réaliser en lien avec les décisions des élus.
6. Faire réviser et corriger les textes diffusés par la municipalité, internes et externes.

L'IMPLANTATION DE SAINES PRATIQUES DE COMMUNICATIONS INTERNES EST RICHE DE SENS.

ELLE PERMET :

- D'informer les employés municipaux des décisions du conseil municipal ;
- De faciliter les interactions entre les membres du personnel ;
- De faciliter le travail du gestionnaire, dans la répartition des tâches aux employés attitrés ainsi que leur suivi ;
- De déceler certaines lacunes ou d'améliorer certains aspects des projets/tâches effectuées ou à faire grâce à une approche inclusive et multidisciplinaire ;
- De responsabiliser chaque employé et de permettre une meilleure compréhension du fonctionnement de l'appareil municipal.

Il va sans dire que la qualité des communications internes a un impact considérable sur la qualité des interventions qu'entreprend une municipalité, et ce, dans tous les domaines.

PORTRAIT DE LA SITUATION ET RECOMMANDATIONS COMMUNICATIONS EXTERNES

Q19 PARMI LES CHOIX SUIVANTS, QUELS SONT LES MOYENS D'INFORMATION QUE VOUS CONSULTEZ POUR OBTENIR DES INFORMATIONS ET DES NOUVELLES LOCALES ET MUNICIPALES?

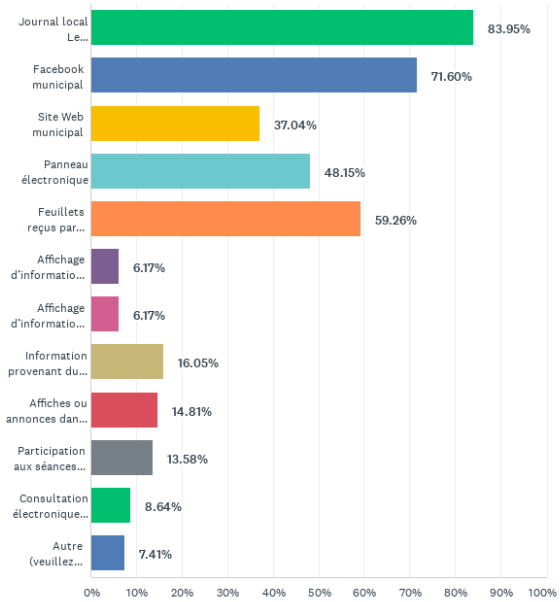

Q20 DE FAÇON GÉNÉRALE, CONSIDÉREZ-VOUS QUE VOUS ÊTES BIEN INFORMÉ PAR LA MUNICIPALITÉ?

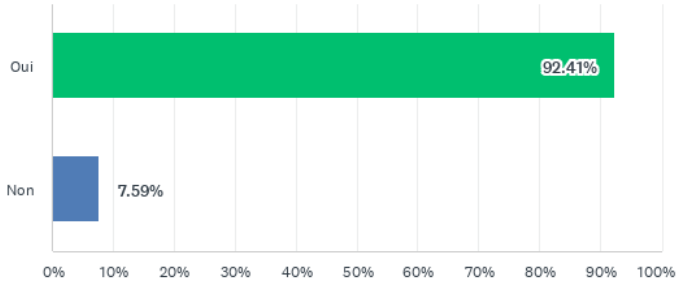

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE COMMUNICATIONS

Outil de communication	Constat des citoyens	Validation/commentaires	Recommandations
Site web	Le contenu de certaines pages/ fichiers n'est pas à jour.	Une mise à jour régulière du site web améliore le référencement de vos pages et incite à la consultation de celles-ci par les citoyens, les organismes et les partenaires.	Mandater un employé à la révision intégrale du contenu du site web (pages et documents téléchargeables), au minimum deux fois par année. Cette personne responsable doit connaître le site et savoir ce qu'elle doit modifier et à quelle fréquence. S'il y a des changements d'élus, d'employés, de fonctions, dans les listes des ressources, dans les adresses, dans les formulaires lorsque modifiés, etc., alors cette personne doit les changer dès que possible. Poursuivre la rédaction d'articles dans la section ''nouvelles'' du site web. Ajouter les activités et les événements municipaux et communautaires au calendrier en ligne.
Correspondances personnalisées par téléphone ou par courriel	Quelques personnes ont soulevé n'avoir eu aucun retour à leurs appels et leurs courriels, ou parfois les délais de réponse sont déraisonnables.	Il est important de répondre à tous les citoyens et de définir clairement les attentes du conseil municipal et de la direction générale à l'égard des délais de traitement des correspondances. Les citoyens ont l'attente d'obtenir des réponses. Le fait d'établir un délai de réponse et de la communiquer aux employés et aux citoyens favorise des communications positives avec les citoyens, basées sur le respect. Toutes les demandes ou correspondances adressées aux élus, doivent aussi être traitées dans un délai raisonnable et faire l'objet d'un suivi avec les personnes concernées.	Pour les courriels, les demandes diverses, les appels téléphoniques, les plaintes, les demandes d'accès à l'information nécessitant une étude approfondie, et pour laquelle aucune réponse ne pourra être transmise dans les 2 jours ouvrables, il faudrait émettre un accusé de réception de la demande (par courriel ou par téléphone) et aviser le citoyen du temps estimé requis pour le traitement de sa demande. Un accusé réception mentionne aux citoyens que leur message a bel et bien été reçu et qu'il sera traité. En cas d'absence, programmer un courriel mentionnant la durée de l'absence, et à qui les personnes doivent se référer si absence prolongée ou si urgence. Programmer un message vocal systématique pour la fermeture ou les vacances du bureau, etc.

Courriels des élus municipaux	Plusieurs citoyens croient importants de pouvoir communiquer directement avec les élus par courriel.	Certaines municipalités fournissent des adresses courriels pour leurs élus. Certains citoyens préfèrent les interpeller par écrit ou par téléphone ou par discussion dans la rue. Que ce soit par écrit, par téléphone ou en personne, les élus doivent connaître les limites de leurs champs d'intervention, faire les suivis nécessaires avec la DG, informer les citoyens ou les référer à qui de droit. Il y a des citoyens qui sont plus à l'aise d'écrire d'abord à un élu qu'ils connaissent ou qui est porteur d'un dossier. S'il est incorrectement maîtrisé, l'implantation d'un courriel municipal pour les élus est susceptible d'ouvrir un canal de communication indésirable entraînant de l'ingérence dans les opérations municipales. Il demeure préférable de centraliser toute communication adressée aux élus vers la directrice générale, qui pourra par la suite le traiter directement, l'acheminer à l'élu concerné ou ajouter le courriel à la liste des correspondances reçues à l'intention du conseil municipal.	Évaluer les possibilités, avantages et inconvénients. Discuter avec d'autres villes et municipalités des avantages et inconvénients d'un tel courriel pour les élus. Si implantation, simplement suivre les mêmes règles que si les demandes sont faites en personne, écouter, informer, référer, etc. Simplement ne pas se substituer aux rôles qui ne sont pas les leurs. Informer de façon continue les citoyens dans une chronique, mentionner qu'individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus peuvent informer, mais ne peuvent pas prendre de décisions au nom de la municipalité, sauf le maire ou la mairesse dans l'exercice de son pouvoir d'urgence. Il pourrait aussi être mentionné dans l'article qu'il est préférable que toute demande citoyenne soit adressée à la direction générale, celle-ci pourra la traiter ou la transmettre au conseil, si nécessaire. Il n'est pas nécessaire d'attendre la tenue d'une séance pour faire des demandes ou obtenir de l'information.
Infolettre et/ou correspondance de masse par courriel/SMS	Plusieurs citoyens croient important de développer ces outils.	L'infolettre est un outil intéressant d'information et de promotion. Toutefois, la Municipalité doit déjà répondre à d'importants défis pour améliorer ses pratiques en matière de communications existantes.	Éviter d'implanter de nouveaux outils de communications si on ne peut pas les maîtriser et les utiliser de façon constante. Capitaliser sur les outils existants en mandatant des responsables ayant des talents pour les communications et en les faisant de façon régulière.
Feuillet ponctuel (poste)	Selon les répondants, la fréquence de publication varie d'adéquate à insuffisante, selon l'âge des répondants (semble encore nécessaire pour plusieurs aînés.).	Un certain nombre de répondants ont demandé que les feuillets postés ponctuellement soient plus fréquemment produits et envoyés. Toutefois, cet outil de promotion est onéreux, tant au niveau économique qu'environnemental.	Utiliser les publications imprimées lorsque celles-ci ciblent directement les aînés (ex : vaccination, événements majeurs, etc.). Offrir des formations d'initiation aux technologies pour accompagner les aînés dans le virage numérique, leur faire connaître les moyens de communication de la municipalité, les inciter à les utiliser, etc.
Journal local Le Bonaventurain	Excellente réception de la part des citoyens.	Le journal imprimé est une excellente façon de rejoindre l'ensemble de la population, une majorité de citoyens y puisent leurs nouvelles municipales.	Maintenir les chroniques municipales dans ce journal local et les améliorer. Considérant le nombre et la fréquence du journal, d'autres moyens doivent être utilisés par la Municipalité.

Page Facebook municipale	La page semble sous-utilisée et méconnue. Il y a une confusion avec les pages « J'aime St-Bon » et le groupe St-Bon, qui ne sont pas administrées par la Municipalité. Les organismes du milieu rencontrent des difficultés (délais, autorisations, etc.) à publier sur la page officielle de la Municipalité, particulièrement lors des événements, impossible de publier en direct.	Les commentaires des citoyens semblent justes.	Développer une stratégie pour augmenter le nombre d'abonnés à la page Facebook Municipalité de Saint-Bonaventure et faire connaître la page comme étant le canal officiel de communication de la Municipalité sur Facebook. Offrir de la formation sur l'administration de réseaux sociaux aux personnes responsables d'administrer la page Facebook. Dédier une ressource municipale pour faciliter les communications des organismes du milieu et les délais de parution. Évaluer la possibilité/nécessité de développer une page Facebook dédiée aux loisirs et aux événements se déroulant à Saint-Bonaventure avec divers administrateurs bénévoles de la communauté. Lors d'événements, les organisateurs ne peuvent pas utiliser la page de la Municipalité, ils se tournent donc vers la page du groupe St-Bon.
Panneau électronique	Plusieurs mentionnent qu'il est illisible et surchargé. Certaines personnes mentionnent que la visibilité du panneau de bois est restreinte à cause des arbres.	Les commentaires des citoyens semblent justes.	Le panneau sera changé pour un nouveau en 2022. S'assurer d'une lisibilité plus facile. Offrir de la formation en communication de messages électroniques (style, graphisme, contenu…)
Somum (service d'appels systématisés)	L'application est méconnue d'environ 50 % des citoyens. Elle ne semble pas utilisée par la Municipalité pour diffuser des messages.	Il est d'intérêt, pour la Municipalité, d'exploiter davantage cet outil numérique. D'autres municipalités semblent le faire et en tirer profit.	Développer une stratégie personnalisée pour augmenter le taux d'inscription au système messagerie automatisé Somum, pas simplement en faisant une publicité dans le journal et sur le panneau électronique. Si possible, maximiser l'utilisation de cet outil pour divers types d'informations, mais l'inscription doit être au choix du citoyen, par ex. par catégorie d'information : loisirs, événements, urgence, Corvée xy, etc.).
Communication en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal	Certains citoyens se demandent qui appeler en cas d'urgence (ex. : refoulement d'égout, déneigement, etc.) en dehors des heures d'ouverture (ex : week-end, congé des fêtes, etc.)	La Municipalité n'a pas de procédure officielle pour le traitement d'urgences en dehors des heures d'ouverture, ou cette procédure n'est pas connue.	Informer la population de la procédure définie pour les différents types d'urgences en dehors des heures d'ouverture du bureau. Il peut y avoir différents types d'urgence vécues par les citoyens.

Tel que mentionné en introduction, le modèle actuellement préconisé par la Municipalité pour ses communications externes, est décentralisé. Ce modèle limite la capacité de la Municipalité d'affiner ses procédures ainsi que la fréquence et le professionnalisme de ses communications.	Intégrer les responsabilités en communications externes au contrat d'un employé habilité à exercer de telles fonctions et assurer sa formation continue (ex : au poste d'agent de loisirs, développement local et vie communautaire.
Tel que mentionné en introduction, les rôles de chaque intervenant municipal en matière de communications sont parfois incompris. Par ailleurs, chaque personne ne détient pas les mêmes connaissances et compétences en communication.	Offrir de la formation aux élus quant à l'importance et aux enjeux de communications associées à la Municipalité et à leur rôle d'élus. Offrir de la formation continue à l'ensemble des employés (importance et qualité des communications envers les citoyens, service à la clientèle, communications d'équipe, communications avec les organismes, les bénévoles, les partenaires, etc.) Offrir de la formation continue aux employés mandatés à réaliser les opérations de communication (administration de réseaux sociaux, communication écrite dans le journal, en milieu de travail, etc.) Vulgariser, résumer et diffuser les avis publics municipaux dans le journal local, sur la page Facebook et le site web de la Municipalité ;

PORTRAIT DE LA SITUATION GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

À Saint-Bonaventure, les séances du conseil municipal se déroulent devant public, aux lieux, dates et heures fixés par le conseil. Les sujets sont généralement traités à l'avance en session de travail et officialisés par la suite en séance ordinaire.

La Municipalité a réalisé quelques démarches de consultation par le passé, mais aucun processus de gouvernance participative n'est intégré au quotidien municipal, à l'exception des dispositions réglementaires en lien avec l'urbanisme.

Pour la plupart des citoyens, les séances du conseil municipal semblent arides. Puisque la plupart des sujets sont préalablement traités en session de travail, les séances devant public se résument à la lecture de résolutions confirmant les orientations et les décisions du conseil municipal. Bien que tout à fait légale, cette méthode de travail entrave le dynamisme potentiel des séances et favorise le désintéressement du public à l'égard des travaux des élus et du développement local.

Le détachement d'une grande partie de la population envers les responsabilités et projets municipaux, ainsi que l'incompréhension du fonctionnement de l'appareil municipal, représentent des enjeux de taille pour Saint-Bonaventure. Rappelons que l'intégration des citoyens et organismes dans la réflexion autour de certains projets est absolument essentielle pour favoriser le sentiment d'appartenance, la participation, permettre l'acceptabilité sociale de certaines réglementations et la mise en œuvre de certains projets.

AVANTAGES D'UNE SAINE GOUVERNANCE

- Développer le réflexe de communiquer, d'impliquer et de consulter les organismes et citoyens (politiques, projets, règlements, investissements, etc.) ;
- Mobiliser les citoyens autour de projets, sujets et enjeux communs, et orientés vers l'intérêt général de la municipalité;
- Intéresser la population à la vie démocratique locale;
- Rendre les séances du conseil plus dynamiques et intéressantes, tant pour les élus que pour les citoyens;
- Faciliter la compréhension des dossiers municipaux par le plus grand nombre;
- Susciter l'intérêt des citoyens envers les enjeux municipaux et former la relève;
- Faire preuve de transparence ;
- Démontrer un intérêt à écouter la population et faciliter sa participation.

Information : Saviez-vous que la Municipalité est obligée de tenir au moins une période de questions par séance, mais qu'elle peut également décider d'en ajouter ? Par exemple, pour favoriser la compréhension des citoyens lors de l'adoption de résolutions plus complexes, le conseil municipal peut déclarer d'autres périodes de questions en cours de séance.

Enjeux soulevés	Validation/commentaires	Recommandations
Les séances du conseil manquent de dynamisme	Des séances dynamiques permettent au conseil d'intéresser la population à la vie démocratique locale et de faciliter la compréhension des dossiers municipaux par le plus grand nombre;	**DYNAMISER LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL** • Éviter toute lecture superflue ; • Transmettre le procès-verbal de la dernière séance par courriel aux élus, plusieurs jours avant la tenue de la séance et procéder à l'adoption sans lire l'intégralité de celui-ci ; • Ne pas lire tous les points de l'ordre du jour, surtout si celui-ci est projeté ou distribué dans la salle ; • Transmettre le détail des comptes aux élus par courriel quelques jours avant la tenue de la séance et procéder à son approbation sans en faire la lecture publiquement (possibilité de soulever les éléments importants seulement, et des éléments de suivi s'il y a lieu) ; • Expliquer clairement et simplement le contenu de chaque résolution - présenter un petit historique du dossier, expliquer les raisons qui ont mené aux décisions du conseil, plutôt que de faire la lecture intégrale d'une résolution (lire seulement la portion recommandation de la résolution et éviter de lire les "attendus que") ; • Donner la responsabilité à divers interlocuteurs de prendre la parole sur des dossiers, autre que le maire, d'autres peuvent présenter des sujets et s'y préparer : la directrice générale et les élus responsables de dossiers ; • Préparer un support visuel pour certains dossiers le nécessitant (ex. : ordre du jour, cartes, schémas, tableaux, budgets, plans financiers, projets en développement, etc.). Exemple de séance de conseil municipal
Plusieurs citoyens aimeraient être consultés avant que la Municipalité déploie certains projets.	Le fait de mobiliser les citoyens autour de projets, sujets et enjeux communs, et orientés vers l'intérêt général de la municipalité permet de réaliser des actions structurantes pour la communauté. De telles pratiques suscitent l'intérêt des citoyens envers les enjeux municipaux et facilitent la formation de la relève. Les processus de participation publique permettent aux municipalités qui les appliquent de faire preuve de transparence et de démontrer un intérêt à écouter la population et à faciliter sa participation.	Adopter une politique municipale de participation publique ou développer une culture de gouvernance en ce sens. * Le fait de recommander une démarche de participation publique doit toujours être précédé d'une évaluation de la situation (impacts du projet, enjeux, demande des citoyens) et de la meilleure façon d'y répondre (format de la démarche, moment, contribution souhaitée des citoyens, coûts, etc. Exemple de politique de participation publique. Développer le réflexe de communiquer, d'impliquer et de consulter les organismes et citoyens (Priorités, politiques, projets, règlements, investissements, etc.)
Procéder à une démarche complète de planification stratégique		
En poursuivant les démarches amorcées dans le cadre du Forum local du 23 avril 2022, et en utilisant les résultats récoltés, il serait fort pertinent de poursuivre les démarches permettant d'établir une réelle planification stratégique ayant une visée de quelques années. Il s'agit d'une excellente pratique de gouvernance. Pour réaliser cet important processus, la Municipalité a l'opportunité d'obtenir une subvention et l'expertise favorisant un accompagnement par des professionnels compétents pour mener cet exercice à terme. Plusieurs outils en découleront, dont une vision de développement durable, un plan d'action, l'établissement de priorités et de budget, etc.		

CONCLUSION

Bravo aux élus pour avoir lancé cet exercice de consultation citoyenne et félicitations aux participants ! Lors du forum et du sondage électronique, plusieurs thèmes ont retenu l'attention des citoyens et citoyennes. Ils ont d'ailleurs été nombreux à participer à cette importante consultation, ce qui démontre leur grand intérêt au développement local. Ils ont aussi démontré l'intérêt à recevoir ce rapport et à en connaître les suivis.

Les élus sont maintenant invités à poursuivre leurs réflexions, puis à bonifier leur analyse en vue d'établir les priorités d'avenir pour la municipalité de Saint-Bonaventure. Voici en bref des recommandations majeures relevant des principaux commentaires émis quant à chacun des volets du forum.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS À RETENIR

Amorcer un processus de planification stratégique complet incorporant les résultats du forum	
Former un comité de suivi du Forum local et du processus de planification stratégique, composé des principaux leaders du milieu.	
Vitalité et attraction	Mobiliser la population, organismes et entreprises locales autour de l'enjeu du service de restauration afin de générer des stratégies innovantes adaptées à la réalité de Saint-Bonaventure.
	Collaborer à l'établissement d'une procédure d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, comportant la création de documents, de cadeaux d'accueil, etc.
	Procéder à l'aménagement intérieur et extérieur de la salle multifonctionnelle en collaboration avec le comité de suivi du forum.
Social	Sonder de façon plus ciblée, les jeunes adolescents de Saint-Bonaventure sur leurs intérêts et besoins.
	Restaurer la glissade géante.
	Aménager une boucle cyclable sécuritaire permettant de relier le village à la route verte.
Territoire et environnement	Préserver et planter des arbres sur les terrains publics et privés du territoire.
	Réaliser des activités de type ''corvées'' ainsi que des activités de sensibilisation sur le thème de la protection de l'environnement.
	Intégrer les principes de développement durable aux pratiques de gestion municipale et à tout nouveau projet à développer.
Développement résidentiel et économique	Définir les besoins fondamentaux de Saint-Bonaventure, selon ses objectifs d'attraction et de rétention, afin de concevoir un quartier évolutif, inclusif et innovant en matière d'environnement.
	Réaliser une étude de faisabilité et de coût pour l'implantation d'un possible réseau d'aqueduc dans le nouveau secteur résidentiel à développer, mais aussi dans tout le village et consulter les citoyens à cet égard.
Sécurité civile et routière	Informer la population sur les enjeux associés à la sécurité civile, ainsi que sur le plan des mesures d'urgence.
	Solliciter une rencontre dès que possible avec le MTQ afin de mettre en œuvre des solutions aux problématiques rencontrées sur les principales artères au village de Saint-Bonaventure. Solliciter rapidement le partenariat de Vélo-Québec pour appuyer les demandes de modifications auprès du MTQ concernant la sécurité routière au village de Saint-Bonaventure.
	Poursuivre l'amélioration du réseau routier municipal en continu.
Communication et gouvernance participative	Développer une culture de consultation et de communication proactive avec les citoyens et les organismes du milieu.
	Moderniser et dynamiser les séances du conseil municipal.
	Favoriser l'amélioration continue des outils de communications et la formation des employés mandatés pour la rédaction des contenus.

ANNEXES

LISTES

1. Les participants 49
2. Les entreprises du milieu 50
3. Les animateurs et secrétaires d'atelier et aide bénévole 51

Promotion et communications- Outils développés 53

Consultations antérieures - Résumés 56

Photos 60

Remerciements des partenaires et bénévoles 63

LISTE DES PARTICIPANTS AU FORUM

1	Roger	Arpin
2	René	Belhumeur
3	Marie-France	Benoit
4	Pierre	Berger
5	Marie Pier	Bessette
6	Sylvain	Boulianne
7	Robert	Bourgoin
8	Evelyne	Breault
9	Maurice	Brochu
10	Valérie	Camirand
11	Martin	Champoux
12	Ruth	Charbonneau
13	Marc-André	Cheeney
14	Jonathan	Couture
15	Gisèle	Denoncourt
16	Violette	Denoncourt
17	Yanick	Desmarais
18	Jean-Francois	Desrosiers
19	Lyne	Doyon
20	Martine	Dufour
21	Gilles	Forcier
22	Julie	Forest
23	Line	Fréchette
24	Paul	Gagné
25	Marie-Soleil	Gilbert
26	Michel	Gordon
27	Sébastien	Goulet
28	Joseph	Guilmette
29	Alexandra	Houle
30	Sylvie	Jean
31	Robert	Julien
32	Richard	Kirouac
33	Luc	Lachapelle
34	Maryse	Lachapelle
35	Stéphanie	Lacoste
36	France	Lalime

37	Claude	Lamarche
38	Richard	Langelier
39	Véronique	Larose
40	Guy	Lavoie
41	Laurence	Lavoie
42	Marie-Ève	Lavoie
43	Isabelle	Leclair
44	Donald	Martel
45	Hélène	Maynard
46	Philippe	Meunier
47	Béat	Oberli
48	Gilles	Paul-Hus
49	Raymond	Paul-Hus
50	Mathieu	Poirier
51	Jacquelin	Proulx
52	Claire	Provencher
53	Michelle	Quintal
54	Claire	Raymond
55	Mélissa	Richard
56	Alain	Riopel
57	Stephane	Robert
58	Lydia	Robert
59	Jordan	Robert
60	Naomie	Robidoux
61	Josie-Anne	St-Cyr Houle
62	Carl	St-Laurent
63	Georges	St-Laurent
64	Hélène	St-Laurent
65	Huguette	St-Laurent
66	Pierre	Tessier
67	Francois	Tessier
68	Céline	Théoret
69	Francois	Théroux
70	Philippe	Tremblay
71	Keven	Trinque
72	Hélène	Weyhaeghe

LISTE DES ENTREPRISES, DES COMMERCES ET DES FERMES RÉPERTORIÉS EN 2022

Entreprises locales	Personnes de référence
Comptabilité CGA	Guylaine Anctil
Construction Jonathan Cyr	Jonathan Cyr
Daniel Duff Plâtrier inc.	Daniel Duff
Distribution Éric Brown	Éric Brown
Camping Domaine du Bassin et Gîte Alvida et SPE palettes	Cécile Pomerleau - Yves St-Germain
Duray Haute Pression	Guy Raymond ou Julie Bergeron
Ébéniste d'Art	Dominique Repetti/Odille Richer
Entretien de Gazon Raymond Paulhus	Raymond Paulhus
Ferme Bel Alpaga/Bon Autruche	Mélanie Boucher
Ferme Bona	Guy Lavoie / Alexandre Lavoie
Ferme C.C.M. inc.	Gabriel Labonté
Ferme Cardin Charolais inc	Félicien Cardin
Ferme Carl Labonté	Carl Labonté
Ferme Charlyne inc.	Caroline Tessier
Ferme Claude Lavoie	Claude Lavoie
Ferme Clobert & Fils	Claude Robert/ Stephane Robert
Ferme Coursy	Serge Denoncourt
Ferme Denoncourt Denis	Denis Denoncourt
Ferme des Poiriers inc.	Mathieu Poirier
Ferme du Grand Rang 5 inc.	Louis Pépin
Ferme Gala	Alain Labrecque
Ferme Guylvie et fils inc.	Sylvie Beauregard
Ferme Guyrojoy	Patrick Joyal
Ferme Hamel & Fils	Yvon Hamel
Ferme J.C. Labonté inc	Constant Labonté
Ferme Jaluma inc.	Manon Gardner/Benoit Lacouture
Ferme Jocelyn Labonté	Jocelyn Labonté
Ferme JoGuy Paulhus inc.	Josée Pétrin / Guy Paulhus
Ferme L.S. Tessier inc.	Line Rozon/Sylvain Tessier
Fermes Forcier	Annie Forcier
Ferme Martin Cartier inc.	Martin Cartier
Ferme Mélo	François Mélançon
Ferme Théroux Inc.	François Théroux
Ferme Tunnel	Stephen Egli
Fermette Hardlook inc.	
Ferme Michel Maltais inc.	Michel Maltais
Ferme Bonaventure	Allisson Comtpois
Garderie/ Service de garde Julie Tessier	Julie Tessier
Garderie/ Serv.garde M-A Parent	Marie - Andrée Parent
Garderie/ (fermée pour 2 ans) Hèlène Rainville	Hèlène Rainville
Garage Mario Lachapelle enr.	Mario Lachapelle ou Danielle Hamel

Gestion financière Lanoie	Manon Reed
Jocelyn Trinque Électrique inc.	Jocelyn Trinque (Louise)
La Niche d'Or	Louise Déry
Lactech	Geneviève Gauthier/Claudia Dubois
Lalime et frères inc.	Benoit Lalime/ Julie Ledoux
Les créations Hamelin	Jean-Pierre Hamelin
Les fleurs du bassin	Lysanne Forcier
Les jardins Saint-Bonaventure	Alain Riopel
Sylvain Léveillé Enr. Ébénisterie	Sylvain Léveillé
Lili et Gordo Tacos	Lili et Guillaume
Marché St-Bonaventure inc.	Jonathan Couture
Mini Excavation Rosaire Cyr inc.	Rosaire Cyr (Marielle)
Municipalité Saint-Bonaventure	Jessy Grenier
Pépinière Maynard et Trottier	Hélène Ménard/Claude Trottier
Pierre Pépin, arpenteur-géomètre	Pierre Pépin
Portes de garage Vincent et fils	Francis Vincent
Premeux ltée	André Prévost
Quintech	Pierre Benoit
SB Coaching	Sylvain Boulianne
Scotts Canada- Fafard et frères	Sandra Bousquet/Guy Cantin dg site
Sylvie Jean, Ostéopathe	Sylvie Jean
Tremzaction (locataire)	Steven Tremblay
Transport B. Paulhus inc.	Benoit Paulhus
Toitures Letendre et Forcier Ltée	Guylaine Cloutier /Pascal Forcier
Transport de Machinerie Demers (locataire)	Denis Tremblay
Transport PPH inc	Pascal Paulhus
Usinage DLM	Marc Drolet
Usinage M.Forcier	Marcel Forcier
Vivaces St-Bonaventure	Simon Guilemette et Julie Fortier
Conceptions JIP Work inc (atelier métallerie)	Valérie Fortin/ J-Phil. Parenteau
Les produits Josie-Anne et Mikael	Josie-Anne St-Cyr
Vertika Design	Josée Rossignol
Photographe Audrey Fréchette	Audrey Fréchette
Imprimax graphique	Patrick Chiasson
TES-Scier renoconstruction	Pierre Tessier (présentoir bois, mélamine)

LISTES DES ANIMATEURS - ANIMATRICES

MERCI À NOS ANIMATEURS, SECRÉTAIRES ET AUTRES BÉNÉVOLES

Marie-Ève Lavoie	Ruth Charbonneau	Sylvie Jean
Marie-France Benoit	Stéphane Robert	Marie-Pier Bessette
René Belhumeur	Kevin Trinque	Sylvain Boulianne
Lydia Robert	Nancy Labonté	Gilbert Dionne
Marie-Soleil Gilbert	Béat Oberli	Jordan Robert
Carl St-Laurent	Hélène St-Laurent	Gisèle Denoncourt.

ADMINISTRATION MUNICIPALE
LISTE DES EMPLOYÉS EN 2022

Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière du conseil municipal
Martine Tessier, adjointe administrative
Claire Côté, trésorière adjointe (temps partiel)
Béat Oberli, responsable des travaux publics

2 employés saisonniers (été) temps plein
Sylvain Bellerose, directeur du Service de Sécurité Incendie (SSI Saint-Bonaventure)
Un inspecteur responsable à l'émission des permis, travaillant à la MRC de Drummond

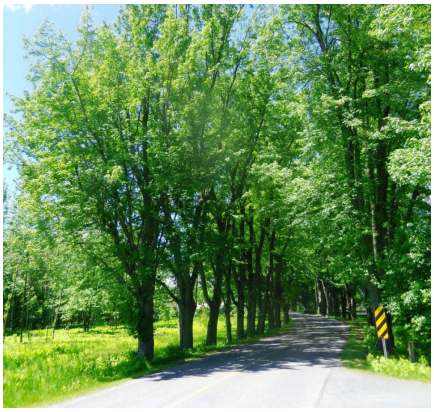

OUTILS DE PROMOTION, VISUELS, COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Le samedi 23 avril 2022

Parlons avenir

Forum de développement local

COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

SAINT-BONAVENTURE

113 RUE CYR, J0C 1C0

Le samedi 23 avril 2022

Parlons avenir

Forum de développement local

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La population de Saint-Bonaventure de nouveau conviée à parler d'avenir avec ses élus !

Saint-Bonaventure, le 15 avril 2022 : La Municipalité de Saint-Bonaventure a mandaté son Comité local de développement, le COLOC, pour préparer un important forum pour discuter d'avenir avec sa population. Il s'agit d'un 3e forum d'envergure, le premier ayant eu lieu en 1997. Ce rassemblement de participation citoyenne aura lieu le samedi 23 avril à la salle multifonctionnelle de Saint-Bonaventure, plus de 80 personnes y sont inscrites. Citoyens, entrepreneurs, bénévoles, élus, députés et autres partenaires se présenteront pour mieux comprendre le portrait de cette municipalité, puis échanger leurs points de vue.

De quoi sera-t-il question ?

Il s'agit d'une démarche collective de réflexions et d'échanges qui mènera à une planification du développement local, s'échelonnant sur quelques années. Les élus veulent se doter d'un plan de développement pour leur municipalité et veulent identifier des priorités d'action avec et pour les citoyens en tenant compte de plusieurs facteurs et opportunités : résidentiels, économiques, sociaux, environnementaux, etc. Les divers volets suivants seront abordés : Aspect social et vie communautaire - Occupation du territoire et environnement durable - Développement résidentiel et économique - Sécurité civile et routière et Communication.

Pour maintenir et améliorer la qualité de vie des Bonaventurains et Bonaventuraines

En favorisant la participation de la population, des organismes locaux et des entreprises, les élus comptent recueillir des suggestions, des commentaires et des expertises locales et externes assurant le maintien et l'amélioration de la qualité de vie, de la cohésion et de la vitalité de Saint-Bonaventure. Ces échanges permettront d'éclairer les élus pour prioriser, planifier, soutenir et mettre en place des projets qui émergeront de cette participation citoyenne.

D'ailleurs, « *d'importants projets vont se concrétiser à court terme d'où l'importance d'en discuter avec les citoyens »* d'annoncer le maire Guy Lavoie, fier porteur de cette initiative avec les membres du comité local de développement.

Selon Gisèle Denoncourt, présidente du COLOC et organisatrice de l'événement, « *ce rassemblement citoyen marquera une nouvelle ère de développement et de culture de participation citoyenne au sein de la municipalité de Saint-Bonaventure. Je souhaite que les jeunes (et moins jeunes) répondent en grand nombre au sondage en ligne que nous diffuserons à la suite du forum afin d'obtenir l'opinion des gens de toutes les catégories d'âge* ».

Source : Gisèle Denoncourt, chargée de projet pour l'organisation du Forum local

Le samedi 23 avril 2022

Parlons avenir

Forum de développement local

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Un rendez-vous réussi pour parler d'avenir à Saint-Bonaventure !

Saint-Bonaventure, le 11 mai 2022 : La collectivité de Saint-Bonaventure a répondu en grand nombre à l'invitation du Comité local de développement (COLOC) et de la municipalité en participant au Forum local qui s'est tenu le samedi 23 avril dernier. Cet exercice de réflexion collective a réuni 72 participants, en plus de recueillir l'opinion d'une centaine de citoyens.es via un sondage en ligne offert à toute la population. Ce forum a suscité beaucoup d'intérêt, d'ailleurs divers élus des municipalités à proximité y ont participé (Saint-Pie-de-Guire, Saint-Guillaume, Saint-Edmond et Saint-Majorique), ainsi que la préfète de la MRC de Drummond et des représentantants.es de la Caisse Desjardins de Drummondville, de la Chambre de commerce et d'Industrie de Drummond, de la SDED, de la CRECQ et de l'école de Saint-Bonaventure. L'événement a aussi permis aux députés Martin Champoux et Donald Martel de faire un saut dans les réflexions du monde rural.

Lors du forum, des portraits de divers aspects locaux ont d'abord été dressés et présentés sur écran géant aux participants, puis ceux-ci ont été invités à discuter en atelier.

Actions envisagées et projets à court terme

Considérant l'ampleur des défis et enjeux municipaux en milieu rural, les organisateurs se disent très satisfaits des échanges issus de ce forum. En collaboration avec la municipalité et les divers organismes du territoire, le COLOC s'engage à soutenir la réalisation d'actions et de projets qui contribueront à dynamiser le milieu et à répondre aux besoins des citoyens.

Guy Lavoie, maire de Saint-Bonaventure, a profité de ce rassemblement pour annoncer l'octroi d'une subvention qui permettra l'aménagement de nouvelles installations sanitaires à la salle multifonctionnelle comportant aussi la vocation de centre de crise, la construction d'une aire d'accueil et de repos à l'entrée du village et l'amélioration de certaines portions du sentier cyclable dans le village. Les participants ont d'ailleurs pu émettre leurs suggestions concernant ces projets.

Pour sa part, le COLOC a annoncé l'ajout d'une cuisinette au chalet communautaire, celle-ci viendra combler un besoin lors d'événements qui se tiennent au cœur du parc Lalime. L'annonce de l'ajout de cette cuisinette a permis de sonder les citoyens afin d'évaluer d'autres utilités pour celle-ci, notamment la possibilité d'y développer une forme de restauration communautaire.

Rapport et recommandations à venir

Les élus recevront vers la fin du mois de juin un rapport de ce forum et pourront par la suite analyser et prioriser les recommandations qui y seront dévoilées. L'objectif de doter la municipalité d'une vision et d'un plan de développement demeure au cœur de cette démarche. Le rapport et les priorités d'action seront éventuellement présentés aux citoyens, ceux-ci toucheront divers volets : résidentiel, économique, social et communautaire, communication, environnemental, occupation du territoire, sécurité civile et routière.

Source : Gisèle Denoncourt, présidente du COLOC et chargée de projet pour l'organisation du Forum local

RÉSUMÉ DU SOMMET DE L'ENTREPRENEURSHIP DE SAINT-BONAVENTURE

19 janvier 1997 – Tenu à la salle de l'église – 80 participants

Une initiative du COLOC – Comité local de développement de Saint-Bonaventure

Extrait du rapport 1997

LA PÊCHE AUX BONNES IDÉES

- Plus d'activités pour les personnes du 3e âge (route verte, activités de loisirs, etc.)
- Salon sportif avec écran de télévision genre « Cage aux sports »
- Une maison pour les jeunes et un moyen de réunir les personnes âgées, en perte d'autonomie
- Faire une popote roulante
- Faire un aréna fonctionnel pour les jeunes
- Développement touristique
- Piste cyclable pour rejoindre route verte
- Restauration à améliorer
- Transport par autobus pour les personnes âgées, 1 ou 2 fois/semaine aux boutiques de Drummondville
- Solliciter les gens à investir quelques milliers de dollars pour aider les jeunes entreprises à démarrer
- Annuaire commercial de la place - Faire une revue ou un dépliant : Les acteurs de notre économie
- Création d'un parc ou d'un motel industriel
- Utilisation du sanctuaire en parc récréotouristique traversé par une piste cyclable
- Publier un journal INFO sur St-Bonaventure (entreprises, mouvements, activités, publicité Emploi)
- Faire le tour de chaque maison de la paroisse pour identifier les besoins de chacun
- Planifier le rang du bassin comme zone récréotouristique
- Voir à conserver nos aînés qui le veulent bien, dans leur village natal en installant une pension près de tous les services paroissiaux, ou centre d'hébergement pour gens semi-autonome
- Comptoir de pains frais et pâtisseries
- Créer un festival, style gibelotte
- Centre d'activités intérieures - gymnase - Finir le centre communautaire
- Usine de transformation des concombres
- Regroupement de familles pour des achats d'épicerie en grande quantité
- Terrain de mini-putt
- Pisciculture
- Service de sports divers (genre Île St-Quentin)
- Ski de fond, patins, glissades et autres divertissements pour les enfants
- Café internet pour St-Bonaventure
- Prendre des photos aériennes pour compléter les photos de St-Bonaventure
- Avoir un processus et un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants
- Avoir une liste des « offres » et « demandes » d'emploi ; échange de main d'œuvre
- Avoir une liste des personnes disponibles pour aider d'autres personnes
- Pour le tourisme : organiser une promenade en bois avec un guide nature pour faire découvrir leur environnement aux jeunes, mais pour ce faire il faudrait se battre avec les bibittes
- Culture des endives
- Exploiter des bleuetières cultivées sur les parcelles de terre noire non exploitées
- Créer un service d'aide aux personnes du 3e âge pour compléter des formulaires et régler des problèmes légaux
- Créer un aréna Patrick Lalime (on a déjà le parc Lalime, 2 glaces, mais pas d'aréna)
- Service de santé (médecin, pharmacie)
- Regrouper des travailleurs autonomes, entreprises, commerces, fermes, afin de faciliter le maillage et le partage de ressources et de services (secrétariat, comptabilité, gardiennage) Travail partagé à favoriser.
- Faire une exposition des différentes entreprises avec exposants
- Favoriser la planification de cultures écologiques, rotation des cultures, etc.
- Organiser des rencontres avec les personnes qui sont dans le même domaine
- Faire plus de publicités des entreprises de St-Bonaventure
- Les serres verticales au lieu d'horizontales : économie de chauffage
- Avoir de la bonne eau au village
- Installation d'un guichet automatique

RÉSUMÉ DU FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL DE SAINT-BONAVENTURE

24 janvier 1999, tenu à la salle chez Laur-Ré, 2e rang - 103 participants

Extrait du rapport 1999

Une initiative du COLOC – Comité local de développement de Saint-Bonaventure

PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Mise en valeur de la rivière aux Vaches
- Culture du paysage local, attrait touristique
- Loisirs plein-air à développer et éco-tourisme
- Patrimoine architectural à recenser
- Gite du passant
- Hébergement à la ferme
- Dans la MRC de Drummond, 5000 hectares de terre noire sont inexploités
- D'immenses surfaces de sols sablonneux sont disponibles pour la culture de la pomme de terre, de légumes et de petits fruits comme le bleuet nain
- Les pommes de terre proviennent en grande partie des provinces maritimes et de l'Idaho
- Les entreprises de transformation porcine fonctionnent seulement à 80 % de leur capacité faute de porcs
- Les produits biologiques sont particulièrement populaires au Canada et aux États-Unis où l'on porte un soin de plus en plus grand à sa santé.

PRODUCTION AGRICOLE À GRANDE ÉCHELLE

Le développement de l'agriculture au cours des dernières décennies à transformer radicalement ce secteur. Fort de la mécanisation et des nouvelles technologies de production, la porte est grande ouverte à l'expansion des entreprises agricoles.

Forces • Climat et qualité des sols	**Faiblesses** • Prix des terres • Connaissance des services et des ressources disponibles
Opportunités • Fruits et légumes : diversifier et transformer • Canolaorge de brasserie	**Actions** • Créer une table de concertation de la collectivité avec des personnes ressources extérieures

PRODUCTION FORESTIÈRE

La forêt occupe une superficie de 3261 ha. Ce qui représente 41 % de la superficie totale de la municipalité de St Bonaventure. Elle est composée principalement de feuillus dans la superficie atteint 1973 ha. Les résineux, peu nombreux, représentent 4 % de la superficie boisé.

Forces • Potentiel existant en forêt mixte	**Faiblesses** • Manque d'information sur les opportunités, les nouveautés, les services
Opportunités • Augmenter la valeur de la forêt • Besoin d'informations sur les nouveaux marchés	**Actions** • Regroupement de propriétaires • Faire connaitre les programmes de subvention

TOURISME EN MILIEU RURAL

Depuis une vingtaine d'années au Québec, on assiste au développement du tourisme en milieu rural. Ce nouveau comportement des visiteurs se traduit par la recherche d'activités conciliant des besoins de contact avec la nature à travers des expériences axées sur les loisirs récréatifs (cyclisme, randonnée pédestre), l'écotourisme (observation de la nature) et le loisir culturel (visite éducative, découverte de lieu, le produit, le savoir-faire) et l'agrotourisme (activités réalisées dans une exploration agricole visant à mettre en valeur la spécificité issue de cette production). L'agro touriste recherche des valeurs d'authenticité (la campagne de leur enfance) et des relations humaines. Ces adeptes cherchent à faire des découvertes et de vivre une expérience (goûter, discuter, toucher, essayer) dans une ambiance familiale.

Forces	**Faiblesses**
• Piste cyclable • Forêt Drummond • Rivières (aux vaches et St-François) • Comité d'embellissement	• Rivières non-aménagées • Hébergement • Absence d'événements touristiques, d'aménagement récréotouristique, de promotion des attraits locaux
Opportunités	**Actions**
• Maximiser l'impact de la route verte • Mise en valeur de divers sites naturels • Utilisation d'infrastructure de promotion	• Relier la route verte au village • Entente avec les propriétaires riverains • Aménagement de sentiers, rivière aux vaches • Formation d'un comité de développement touristique (on l'a avec le COLOC)

PRODUCTION ALTERNATIVE ET MISE EN MARCHÉ

Le producteur n'est généralement pas impliqué directement dans la commercialisation de son produit ; pourtant il y trouverait un grand potentiel de rentabilité. L'Ancêtre de Saint Grégoire, la fromagerie Tournevent de Chesterville, la ferme des Voltigeurs de Drummondville, Duhaime et associés à St Germain sont autant d'exemples d'entrepreneurs qui ont en commun le souci de produire de transformer et de commercialiser directement leur produit.

Forces	**Faiblesses**
• Ouverture d'esprit pour le regroupement • Cultures alternatives	• Financement difficile • Terres trop chères
Opportunités	**Actions**
• Bâtiments vacants • Ouverture à la gastronomie • Situation géographique • Route verte	• Coop des produits locaux • Synergie pour le financement • Bottin des productions alternatives • Utiliser la halte bioalimentaire • Agent de mise en marché

RELÈVE AGRICOLE ET MAIN-D'ŒUVRE

La relève est principalement issue d'un milieu familial agricole. Le profil de la relève 1995 faisait état de manque de relève dans la région. En effet 44 % des entreprises n'avait pas encore identifié de personnes susceptibles de reprendre la ferme. Cependant, les jeunes qui désirent s'établir en agriculture sont aux prises avec des problématiques particulières telles que l'endettement massif à l'achat de la ferme, la cogestion, le manque de préparation au transfert de la ferme.

Forces	**Faiblesses**
• Relève de mieux en mieux formée • Planification du transfert • Fournisseurs et services	• Contraintes au démarrage • Main-d'œuvre qualifiée • Difficultés à développer ses idées • Niveau d'endettement élevé • Valeur des fermes vs niveau de rentabilité
Opportunités	**Actions**
• Respect de l'environnement • Intégrer la relève non-agricole • Potentiel d'expansion	• Banque de noms • Bottin des entreprises locales de services connexes • Incitation à consommer localement

SERVICES À LA POPULATION

La présence de services a un effet moteur et agit directement sur le développement des communautés. Ainsi la proximité des services va contribuer au développement socio-économique non seulement en créant des emplois, mais aussi en influençant la localisation des entreprises. Afin de rendre le monde rural accueillant par sa qualité de vie, de cultiver le sentiment d'appartenance et renforcer les liens entre les ruraux village-paroisse, une vie communautaire bien ancrée dans les habitudes de vie d'une collectivité va contribuer au soutien de la vitalité sociale (défi social) et au maintien du mode de vie rural (défi culturel).

Forces	**Faiblesses**
• L'Écho de mon village (le Bonaventurain maintenant) • Comité embellissement • Hockey mineur • Entreprise fournissant de l'emploi • Bibliothèque	• Activités pour les jeunes • Maison des jeunes • Sentiers pédestres • Relève bénévole
Opportunités	**Actions**
• Ordinateurs, locaux de l'école, internet • Rivière-aux-vaches • Patrimoine	• Dépliant sur St-Bonaventure pour les nouveaux arrivants • Aide financière pour le hockey • Téléphone pour les premiers soins • Organiser des événements rassembleurs • Projets pour réunir les jeunes et les personnes âgées

EN GUISE DE CONCLUSION, CHAQUE ATELIER RÉPONDAIT À LA QUESTION : « COMMENT S'ASSURER QUE SAINT-BONAVENTURE DEMEURE UN MILIEU VIVANT DANS L'AVENIR ».

- L'avenir de Saint-Bonaventure passe par nous. Voyons-y !
- Réunir plus souvent consulter la population
- Le développement dépend de l'implication des citoyens
- Il faut penser et agir collectivement
- Être innovateur et original
- Mobiliser toute la population autour des trois grands axes : redonner un sens à la vie des jeunes, redonner un sens au bénévolat, mettre en valeur le milieu géographique et le milieu de vie
- École mobilisatrice des jeunes aux attraits et particularités de leur milieu (patrimoine, richesses naturelles, fermes et industries)

SAINT-BONAVENTURE, UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE, DES CITOYENS IMPLIQUÉS!

MERCI AUX PARTENAIRES DU FORUM LOCAL 2022

Scotts

Marché St-Bonaventure
Agence SAQ . Epicerie . Viande fraiche
Produit maison . Bierre froide . Poulet frit
819-396-2711

COLOC

CRECQ
Conseil régional de l'environnement
du Centre-du-Québec

Lalime & FRÈRES inc.
Les spécialistes des puits artésiens

SAINT BONAVENTURE

Agiska
Coopérative

DONALD MARTEL
Député de Nicolet-Bécancour

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau RC.59
Québec (Québec) G1A 1A4 **Tél. 581 628-1849**

Bureau de circonscription
625, avenue Godefroy, bureau 202
Bécancour (Québec) G9H 1S3 **Tél. 819 233-3521**
Sans frais 1 855 333-3521 Téléc. 819 233-3529

Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca

Desjardins
Caisse de Drummondville

Municipalité canton de
SAINT-CAMILLE

CE FORUM LOCAL EST UNE RÉALISATION DU

COLOC

EN PARTENARIAT AVEC

SAINT BONAVENTURE